

Le May Infos

N°36
AVRIL 2019

www.lemaysurevre.com



Vie municipale

Le Budget

Vie associative

Retour sur..

Dossier **l'Exeko**



2
3 à 20

Édito du Maire

Vie municipale

Budget
Bulletin municipal
Élections européennes
Promeneur du net
Pass tennis
Téléthon
Statistiques
État civil
Pompiers
Vaccination
Minorité
L'Exeko
Résidence Sacré Cœur EHPAD
Chenil
Civilités de printemps
Chenilles processionnaires
Séances de variétés
Week-end Jeunesse 2019
Calendrier
Logements sociaux
Nouvelles entreprises
Forum mobilité
La Baronnerie
Ma commune sans pesticide
Mission locale
Clic

21 à 22

Culture

Burkina
Espace Senghor

22 à 23

Écoles

École Jean Moulin
École Notre dame

24 à 31

Vie associative

Énergie Basket
Bibliothèque
CATM
Classe 9
Classe 57
Énergie Football
Club Jours Heureux
Énergie Pétanque
Énergie Handball
Les Déraillés
Énergie Judo
Énergie Musique
La Galipette
La p'tite Récré
Lourdes Cancer Espérance
En K danse
Énergie Tir à L'arc
May...Moire
Passions et Créations
Maychantant
Tennis

32

Retour sur...

Vœux du Maire
Inauguration de l'installation
de la fibre optique
Aménagement de la route
de Bégrolles-en-Mauges
Aménagement des aires de jeux
rue des Ormeaux

Le mot du maire



Madame, Monsieur

Comme chaque année à cette période, l'édition du May info est principalement consacrée à la présentation du budget. Malgré l'annonce faite par le gouvernement il y a un an et demi, de ne pas baisser les dotations d'Etat, celles-ci ont encore diminué légèrement en 2018 sans pour autant remettre en question notre équilibre budgétaire. Le réalisé 2018 est donc bon soit 526 000 € de marge à comparer avec l'hypothèse de départ soit 400 000 €. Une fois de plus, la prudence aura payé. C'est pourquoi, pour la deuxième année consécutive, j'ai proposé au conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition. J'espère ne pas m'être trompé par cette proposition car les 10 milliards d'euros concédés au début de l'année par le Président pour calmer la tempête des Gilets Jaunes devront bien être payés ; mais par qui ?

Quoiqu'il en soit, le budget 2019 nous permet de poursuivre les projets engagés et notamment celui de l'espace intergénérationnel appelé L'EXEKO.

Pourquoi ce nom ? Parce qu'il s'est imposé à nous comme une évidence.

Lieu de travail, lieu de vie, lieu de rencontre. Un grand nombre de communes ont conservé une trace du passé en dénommant des lieux publics ou culturels. C'est le cas de Chemillé avec « le Foirail », de Cholet avec « l'Autre Usine », d'Orvault avec « La Tour à plomb », de Grenoble avec « La Chaufferie », de Nantes avec le « LU Lieu Unique ». Une histoire, un lieu, un nom. Et l'orthographe alors ?

La question n'a porté que sur cela. Il fallait rappeler le passé et s'en détacher. Il fallait aussi affirmer l'égalité et la complémentarité entre les générations et les rassembler. Il fallait enfin se décaler graphiquement. L'histoire d'un nom et un nom pour la petite histoire...

Un grand débat, plus sérieux cette fois, celui qui fut organisé dans notre commune voici quelques semaines. De l'avis des participants, il fut intéressant et respectueux des avis divergents.

Chacun a pu s'exprimer s'il le souhaitait et constater que la démocratie a du bon. La participation de notre commune changera t-elle la donne nationale ? Au-moins, aurons-nous permis l'échange entre nos concitoyens au niveau local.

Bientôt les élections européennes le 26 mai prochain. Chacun s'interroge sur l'organisation de l'Europe. Elle n'est jamais que ce que les gouvernements nationaux en font. Elle a su nous protéger depuis des dizaines d'années de nouveaux conflits. Les uns lui reprochent son pouvoir excessif devant les états-nations, d'autres sa faiblesse devant la poussée hégémonique des USA et de la Chine. Il est assez curieux de voir certains politiques se proposer d'en être les représentants pour mieux la détruire de l'intérieur. Quoiqu'il en soit il est important que chacun s'exprime le 26 mai à son sujet.

Quelques nouvelles, pêle-mêle enfin pour terminer.

C'est le quartier de la Baronnerie pour lequel nous commençons la vente de la tranche 5.

C'est aussi la maison de santé avec le choix par les praticiens des couleurs des revêtements et avec la recherche encore des personnes qui nous manquent et nous savons que cela sera complexe.

C'est encore une saison culturelle très riche avec une excellente fréquentation qui s'achèvera avec le concert exceptionnel du Printemps des Orgues le Dimanche 16 juin en l'église Saint Michel au May sur Evre. Ne le manquez surtout pas...

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire, Alain Picard

TOUTES LES INFOS SUR...

Budget

L'Exeko

Week-end Jeunesse



3



16



12

Le budget 2018

Comme chaque année, il convient d'examiner en premier lieu la réalisation du budget de l'année écoulée afin de mieux se projeter sur l'année en cours.

FINANCES COMMUNALES 2018

L'analyse du réalisé de fonctionnement 2018 fait apparaître par rapport à 2017 une hausse de nos charges de 74.000 € soit +2.68 %, et une hausse de nos produits de 17.400 € soit +0.52 %. (Les produits liés aux remboursements de charges de personnel, sont déduits des charges de fonctionnement).

Ainsi, l'exercice 2018 dégage un résultat de fonctionnement de 525.844 € contre 582.377 € en 2017, (-56.533 €) et 508.000 € en 2016.

La CAF (capacité d'autofinancement brute : différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles de fonctionnement qui réintègre la dotation aux amortissements) d'un montant de 777.553 € sur 2017, s'élève à 717.363 € en 2018, soit une baisse de 60.190 €.

ÉVOLUTION RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT ET C.A.F.

	réalisé 2017	budget 2018	réalisé 2018	budget 2019
Résultat	582 377 €	400 000 €	525 844 €	382 000 €
C.A.F.	777 553 €	590 032 €	717 363 €	600 470 €

La C.A.F. représente le disponible pour rembourser nos emprunts et réaliser nos investissements futurs.

Ce résultat 2018, bien meilleur que prévu, s'explique par la prudence dont nous avons fait preuve lors de l'élaboration du prévisionnel 2018 et par les variations significatives suivantes comparées au réalisé 2017.

ANALYSE DES VARIATIONS (2017/2018)

Eléments positifs

(R = recettes supplémentaires et E = économies)	110.700 €
R Impôts : actualisation valeur locative 1.24 %	28.000 €
R Produits des services : concessions, culture, sports, loisirs	24.700 €
E Exemption loi SRU	15.000 €
R Droits de mutation	14.700 €
R FPIC (fonds péréquation intercommunal)	11.000 €
R Dotation de solidarité communautaire	9.000 €
E Charges de personnel	8.300 €

Eléments négatifs

(D = dépenses supplémentaires et P = pertes)	166.700 €
D Travaux gros entretiens bâtiments en charges de fonctionnement	47.000 €
P Restauration scolaire : impact de l'arrêt de la restauration aux collégiens *	32.200 €
D Travaux gros entretiens espaces verts : aménagement des structures de jeux	22.500 €
P Baisse des dotations de l'Etat	18.000 €
D Entretien matériels roulants et autres	17.700 €
D Subventions versées : école ND, école de musique, Energie	11.500 €
P Aides aux temps d'activités périscolaires (TAP)	10.300 €
P Remboursement FCTVA sur charges de fonctionnement	7.500 €

* On peut estimer à 13.000 € l'économie de charges de personnel liées à l'arrêt de la restauration des collégiens.

ÉVOLUTION RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
676 849 €	622 504 €	587 488 €	462 230 €	551 871 €	508 799 €	582 377 €	525 844 €
moyenne 4 ans : 587 000 €				moyenne 4 ans : 542 000 €			

Sur les 4 dernières années, nous enregistrons un excédent moyen de fonctionnement de 542.000 € contre 587.000 € les 4 années précédentes. Les mesures que nous avons mise en place les dernières années, (changement de prestataire cantine, participation collège à la restauration scolaire, suivi énergétique, augmentation des taux d'imposition, etc.) associées à la revalorisation des valeurs locatives, ont permis de minorer l'impact des baisses des dotations de l'Etat sur notre résultat.

Evolution dotations de l'Etat	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Dotation forfaitaire	747 830 €	717 231 €	638 841 €	551 976 €	494 823 €	473 689 €
Dot Solidarité rurale	45 587 €	48 123 €	52 427 €	54 471 €	56 311 €	59 276 €
Dot nationale péréquation	19 442 €	12 961 €	0 €	0 €		
Sous-Total	812 859 €	778 315 €	691 268 €	606 447 €	551 134 €	532 965 €
Variation annuelle		-34 544 €	-87 047 €	-84 821 €	-55 313 €	-18 169 €
Variation an %		-4,25 %	-11,18 %	-12,27 %	-9,12 %	-3,30 %
Variation annuelles cumulées		-34 544 €	-121 591 €	-206 412 €	-261 725 €	-279 894 €
Variation par rapport à 2013		-34 544 €	-156 135 €	-362 547 €	-624 272 €	-904 166 €

Depuis 2014, nous avons perdu 280.000 € de dotations de l'Etat, dont 18.000 € sur 2018.

Mais si l'Etat avait maintenu ses dotations au niveau de 2013, nous serions plus riches de 904.000 € à fin 2018.

Le budget 2019

Compte tenu des éléments évoqués ci-dessous, le budget 2019 a été arrêté avec un résultat de fonctionnement prévisionnel de 382.000 €, à comparer aux 400.000 € projetés et aux 525.000 € réalisés de 2018. Nos marges de manœuvre en 2019 ne seront pas à la hauteur de celles de 2018.

ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS PRIS EN COMPTE POUR LE BUDGET 2019 PAR RAPPORT AU RÉALISÉ 2018

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 002 - Résultat fonctionnement reporté : prélèvement de 100.000 € sur le résultat de fonctionnement 2018.

Chapitre 70 - Produits des services :

Restauration scolaire : diminution des recettes de 35.000 € suite à la mise en place d'un service de restauration au sein du collège à la rentrée 2018/19.

Accueil périscolaire Jean Moulin : la reprise de cette activité par la mairie en lieu et place de l'association actuelle (APE Jean Moulin) dès la rentrée 2019/20, engendrera des recettes évaluées à 7.600 €

Autres produits : diminution des recettes de 27.000 € par rapport à 2018.

Chapitre 73 - Impôts et taxes :

Taxes habitation et foncières : revalorisation des valeurs locatives +2.20 % soit 40.000 € (revalorisation 2018 : 1.24 %)

FPIC : Nous reconduisons son impact positif de 2018 soit 34.000 €.

Droits de mutation : sont budgétés à hauteur de 60.000 € contre 90.000 € perçus en 2018.

Chapitre 74 - Dotations et participations :

Dotations de l'Etat : contrairement aux années précédentes, elles seraient stabilisées et reconduites au niveau de 2018. C'est mot pour mot ce que nous écrivions l'année dernière et cela s'est traduit par une énième baisse de 18.000 €. Par prudence, nous budgétions 15.000 € de baisse.

Autres participations : sur 2019, nous ne percevons plus les aides relatives aux TAP qui se sont élevées à 26.000 € en 2018. Idem pour l'aide versée par le collège, relative à la participation au coût du repas collégien, d'un montant de 11.250 € en 2018.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 11 - Charges à caractère général :

Restauration scolaire : économie des achats repas pour les collégiens -21.000 € comparé à 2018.

Entretien espaces verts : Par rapport à l'enveloppe budgétaire habituelle, des crédits supplémentaires de 44.270 € sont votés pour : réaliser des travaux en régie afin de finir l'aménagement de la route de Bégrolles, consolider le parking des peupliers, réaménager la place Molière, paver autour du presbytère et paysager l'Exeko.

Une somme de 7.300 € est allouée pour la reprise de concessions au cimetière.

Entretien bâtiments : crédits supplémentaires de 7.800 € pour réfection complète du chenil en régie.

Charges locatives : création d'une ligne budgétaire de 30.000 € relative au loyer et charges de la maison médicale, pour le dernier trimestre 2019.

Chapitres 12 et 13 - Charges de personnel et atténuations :

Nous budgétions 1.251.880 € contre 1.222.398 € réalisé sur 2018, soit une hausse de 30.000 €.

Cette hausse s'explique par l'évolution salariale, et la prise en compte de l'emploi d'un archiviste estimée à 7.500 €, ainsi que la reprise du personnel de la périscolaire pour 9.700 €.

Chapitre 65 - Autres charges gestion courante :

Subventions versées : 287.500 € budgétées contre 282.000 € réalisées sur 2018, soit subvention école de musique +3.500 € pour une année complète et la subvention La Galipette : +2.000 €.

Déficit budget annexe : apurement et clôture de ce budget annexe de 38.866 €, crée en 2010, pour enregistrer les premières charges relatives au projet de lotissement la Baronnerie. Depuis cette mission a été confiée à Alter Public.

Dépenses imprévues : la différence entre le prélèvement de 100.000 € sur le résultat 2018 et la clôture du budget de la Baronnerie est affectée en dépenses imprévues pour 61.376 €, permettant de faire face aux futures charges de fonctionnement se rapportant à la maison médicale, l'Exeko ou tous autres imprévus.

Chapitre 66 - intérêts des emprunts :

Impact nouvel emprunt : +6.300 €.

LA FISCALITÉ Les taux d'imposition qui ne changent pas.

Compte tenu du gel attendu des baisses de dotation de l'Etat, et des éléments positifs sur le FPIC et les droits de mutation, **il a été décidé une pause pour la seconde année consécutive dans l'évolution de nos taux d'imposition.**

Taxes	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2018	Variation	Taux moyen strate 2017
Habitation	15,17 %	15,17 %	15,17 %	0,00 %	14,20 %
Foncier bâti	22,64 %	22,64 %	22,64 %	0,00 %	18,91 %
Foncier non bâti	43,61 %	43,61 %	43,61 %	0,00 %	49,86 %

La CAF budgétée avec prudence sur 2019 s'élèvera donc à 600.470 € contre 717.363 € réalisée en 2018, soit une baisse de 117.000 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Comme nous l'écrivions l'an passé, nos priorités restent l'amélioration du cadre de vie, l'attractivité de notre commune, la solidarité envers toutes les générations, et ce dans la maîtrise de nos finances communales.

Aussi 2019 verra l'aboutissement des 2 réalisations structurantes d'importance lancées en 2018 :

La maison médicale financée par un partenaire privé et l'espace intergénérationnel l'Exeko.

L'Exeko : estimé au budget 2018 à 1.341.600 €, cet investissement s'élèvera à 1.581.000 €, suite à la prise en compte de travaux et options supplémentaires pour 90.800 €, ainsi que l'incorporation dans l'appel d'offres des travaux d'aménagement extérieur (VRD, parking) chiffrés à 59.800 €. A ces 2 montants, il convient d'ajouter les honoraires liés et la TVA.

Le transfert de toutes les activités musicales dans l'Exeko, nous permettra d'agrandir la bibliothèque après des travaux de restructuration budgétés pour 109.000 €.

Notre faible endettement, conjugué au maintien bas des taux d'intérêts et l'octroi de subventions importantes, nous permet de financer cet espace.

Vous trouverez ci-dessous la liste des principales dépenses d'équipement.

Nous projetons d'investir 2.674.000 € dont 1.268.000 € de reste à réaliser ou engagé sur 2018.

Le financement en sera principalement assuré par :

Les excédents 2018 de fonctionnement (425.844 €) et investissement (680.988 €).

La capacité d'autofinancement prévisionnelle 2019 de 600.470 € L'octroi de subventions de 591.635 € relatives à l'espace intergénérationnel.

Le FCTVA, la taxe d'aménagement et produits de cession à hauteur de 225.000 €.

Un emprunt de 150.000 € à taux zéro sur 10 ans, obtenu auprès de la CAF.

EMPRUNTS

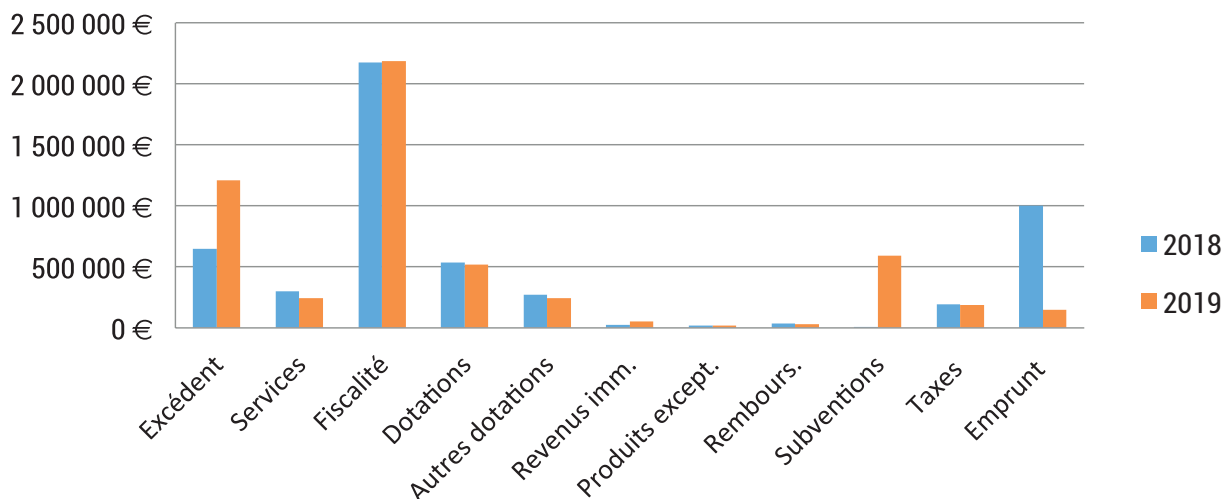
RATIOS * strate démographique : communes de 3500 à 5000 hab.	Département 2017 *	May-sur-Èvre 2018	May-sur-Èvre BP 2019
Encours de la dette / habitant	756 €	384 €	388 €
Annuité de la dette / habitant	104 €	26 €	40 €

Notre encours bancaire au 31/12/2018 s'élève à 1.525.779 € soit 384 € par habitant à comparer à 756 € (moyenne départementale des communes de la même strate démographique au 31/12/2017).

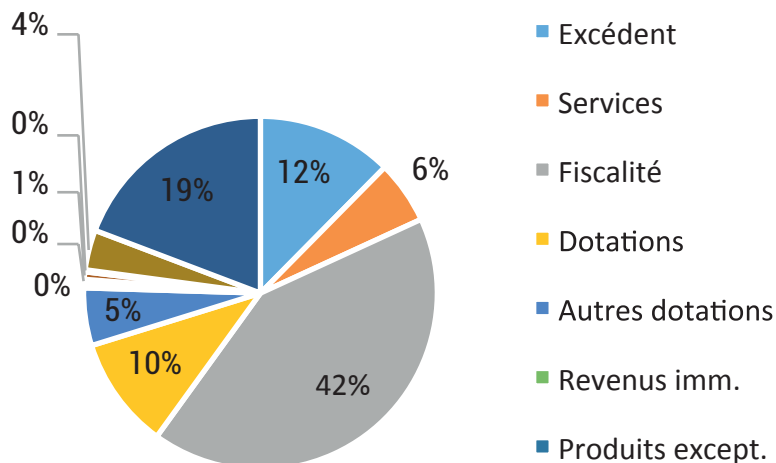
SYNTHÈSE DES CHIFFRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET DU BUDGET 2019, ADOPTÉS LE 28 MARS 2019

NOS RECETTES	réalisé 2017	budget 2018	réalisé 2018	budget 2019
Excédent à reprendre	613 497 €	645 161 €	645 161 €	1 206 832 €
Produits des services	306 089 €	256 330 €	298 798 €	243 070 €
Recettes fiscales	2 107 069 €	2 074 558 €	2 174 940 €	2 184 973 €
Dotations état	551 134 €	550 000 €	532 965 €	517 000 €
Autres dotations	308 374 €	249 380 €	273 964 €	242 729 €
Revenus des immeubles	27 245 €	18 740 €	22 480 €	17 740 €
Produits exceptionnels + cessions	5 324 €	0 €	17 871 €	55 500 €
Atténuation charges personnel	68 803 €	20 000 €	35 166 €	29 140 €
Subventions	5 841 €	291 635 €	9 727 €	591 635 €
Remboursement de tva	0 €	170 264 €	174 207 €	175 000 €
Taxe aménagement	19 580 €	10 000 €	16 186 €	15 000 €
Emprunt		1 000 000 €	1 000 000 €	150 000 €
Opérations d'ordre	238 724 €	631 607 €	247 481 €	662 177 €
Total des recettes	4 251 681 €	5 917 675 €	5 448 946 €	6 090 796 €

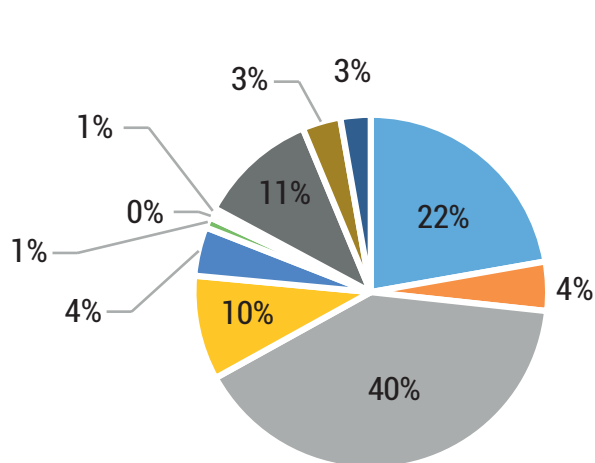
NOS RECETTES



RECETTES 2017



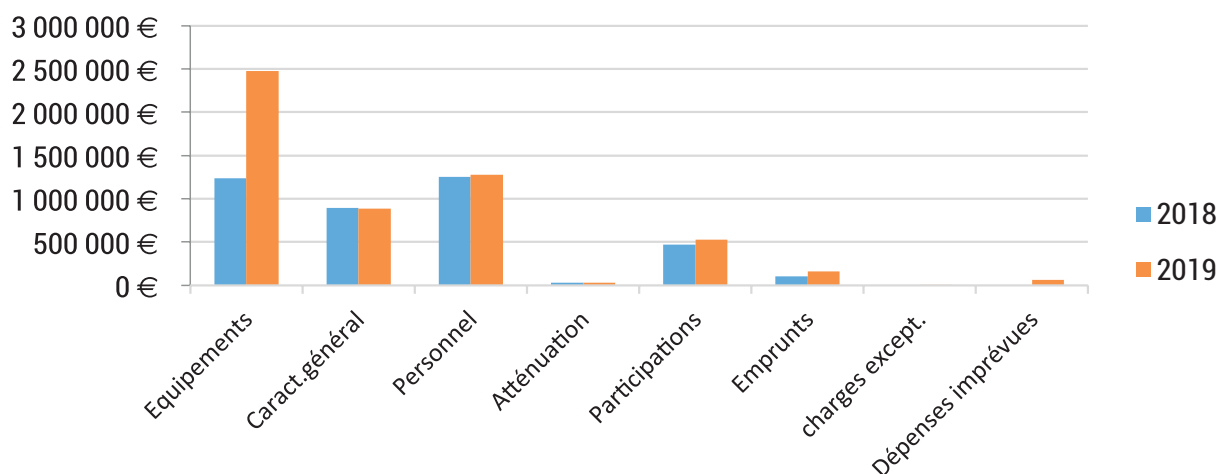
RECETTES 2018



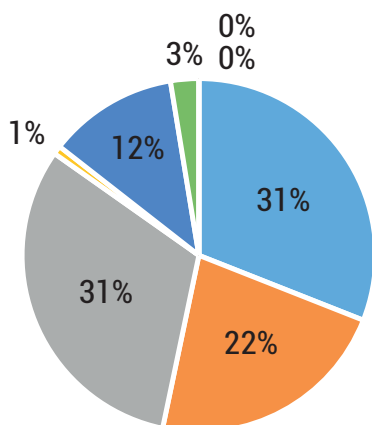
SYNTHÈSE DES CHIFFRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET DU BUDGET 2019, ADOPTÉS LE 28 MARS 2019

NOS DÉPENSES	réalisé 2017	budget 2018	réalisé 2018	budget 2019
Dépenses d'équipements	627 325 €	2 570 517 €	1 237 635 €	2 479 230 €
Charges à caractère général	809 430 €	867 010 €	891 277 €	886 973 €
Charges de personnel	1 299 358 €	1 230 820 €	1 257 564 €	1 281 020 €
Atténuation de produits	42 459 €	24 500 €	31 089 €	31 500 €
Contributions et participations	460 790 €	472 121 €	473 918 €	526 820 €
Remboursement emprunt	128 226 €	120 100 €	103 150 €	160 700 €
Charges exceptionnelles	208 €	1 000 €	0 €	1 000 €
Dépenses imprévues fonctionnement		0 €		61 376 €
Opérations d'ordre	238 724 €	631 607 €	247 481 €	662 177 €
Total des recettes	3 606 519 €	5 917 675 €	4 242 115 €	6 090 796 €

NOS DÉPENSES

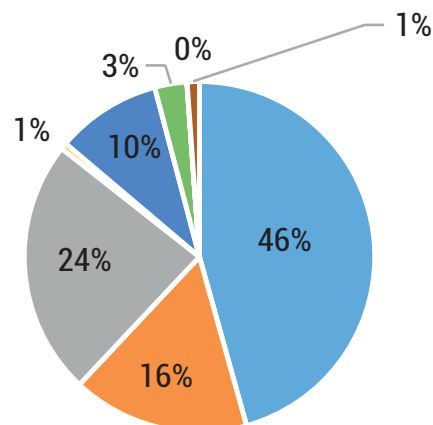


DÉPENSES 2018



DÉPENSES 2019

- Equipements
- Caract. général
- Personnel
- Atténuation
- Participations
- Emprunts
- Charges except.
- Dépenses imprévues



SYNTHÈSE DES CHIFFRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET DU BUDGET 2019, ADOPTÉS LE 28 MARS 2019

PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	réalisé 2017	budget 2018	réalisé 2018	budget 2019
Espace intergénérationnel l'Exeko	2 136 €	1 341 600 €	217 926 €	1 364 000 €
Participation boulevard de la Baronnerie	200 000 €	0 €	0 €	200 000 €
Restructuration bibliothèque				109 000 €
Mobiliers et matériels l'Exeko et bibliothèque				95 300 €
Église	440 €	101 800 €	34 720 €	85 000 €
Réserves pour investissements imprévus		45 063 €		84 183 €
Études prospectives bâtiments communaux	0 €	0 €	0 €	40 000 €
Enfouissement réseaux rue Tessèdre	0 €	29 600 €	0 €	30 600 €
Accessibilité PMR bâtiments communaux	4 940 €	13 600 €	7 112 €	15 000 €
Urbanisme	6 009 €	12 100 €	0 €	12 100 €
Ferme Baronnerie		10 000 €		10 000 €
Sécurisation route de Bégrolles	0 €	100 000 €	170 212 €	4 700 €
Aménagement du multi-accueil	8 123 €	0 €	0 €	0 €
Complexe sportif - stabilisé	154 589 €	57 000 €	31 529 €	0 €
Étanchéité et isolation salle sport n°2		150 000 €	141 637 €	0 €
Mur stade route de Bégrolles	0 €	46 000 €	45 051 €	0 €
Participation terrain maison médicale		150 000 €	128 100 €	0 €
Structure jeux enfants	1 032 €	143 634 €	143 172 €	0 €
Sous-total investissements ponctuels	377 271 €	2 200 397 €	919 459 €	2 049 883 €
Acquisitions matériels tous services **	135 503 €	156 905 €	117 325 €	281 573 €
Travaux sur bâtiments	13 648 €	62 615 €	55 388 €	45 450 €
Travaux espaces verts	0 €	19 700 €	17 305 €	14 324 €
Programme de voirie	100 904 €	53 900 €	52 057 €	58 000 €
Eclairage public	0 €	77 000 €	76 101 €	30 000 €
Sous-total investissements récurrents	250 055 €	370 120 €	318 177 €	429 347 €
Total	627 325 €	2 570 517 €	1 237 635 €	2 479 230 €

** Détail des acquisitions de matériels :

- Tracteur voirie : 49.200 €
- Équipements vidéo protection : 30.000 €
- 2 robots tonte : 30.000 €

- Gestion informatisée des serrures bâtiments : 30.000 €
- Logiciels enfance + serveur informatique : 28.400 €

May Infos

Vous ne trouvez pas régulièrement le bulletin municipal dans votre boîte à lettres ou vous connaissez un voisin qui rencontre le même désagrément. Sachez que des exemplaires sont toujours disponibles en Mairie.

SYNERGENCE : Le journal est en ligne toutes les semaines sur le site Internet du MAY-SUR-ÈVRE dans la rubrique « Intercommunalité ».

N'hésitez pas à les demander. Le May Infos est aussi disponible sur le site internet : www.lemaysurevre.com

Vous pouvez adresser vos remarques et suggestions concernant le bulletin municipal, LE MAY INFOS à la Mairie par courrier ou par mail : communication@lemaysurevre.com

cettefoisjevote.eu

Élections européennes 26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**. Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN



705*

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN



79*

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevote.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :



www.touteleurope.eu



www.europedirectfrance.eu



Promeneurs du NET

80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur le Net une fois par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour.

La commune du May-sur-Èvre a décidé d'adhérer au dispositif « Promeneurs du net », afin d'être présent numériquement. Thomas Brochard, Animateur Jeunesse, sera le référent de cette action qui vise à écouter, informer, accompagner, conseiller, prévenir via les réseaux sociaux. L'objectif n'est pas la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, Thomas Brochard pourra donc communiquer et interagir avec les jeunes.

Plus d'informations sur : <http://www.promeneursdunet.fr/>
ou en contactant : **Thomas Brochard - 06 17 32 39 57**
ou animation@lemaysurevre.com

ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE 26 MAI 2019

La mairie recherche des scrutateurs pour les élections européennes qui auront lieu le dimanche 26 mai 2019.

Si vous êtes électeurs au May-sur-Èvre et que vous souhaitez participer aux opérations de vote, vous êtes invités à vous faire connaître à l'accueil de la mairie.

PASS TENNIS

Depuis 2013, l'accès aux courts de tennis extérieurs du May-sur-Èvre (route d'Andrezé) est réservé aux personnes licenciées du club de tennis « Energie » et aux MAYTAIS détenteurs du « Pass Tennis », courts ouverts d'avril à novembre de chaque année (en fonction de la météo). Le Pass Tennis permet **aux parents et aux enfants mineurs d'un même foyer maytais** d'accéder aux courts de tennis. Le coût du « Pass Tennis » : **15 € pour la famille.**

Inscriptions et renseignements en mairie
02 41 63 80 20

TÉLÉTHON

Merci à toutes les associations, aux particuliers, qui par leurs animations, leurs dons, leurs actions ont permis de verser la somme de **2 425 €** à l'AFM Téléthon. L'Association du May-sur-Èvre remercie particulièrement les résidents de notre maison de retraite qui, aidés du personnel et des bénévoles ont confectionné et revendu des crêpes tout un après-midi. Tous les ans, ils participent à l'aventure du Téléthon. Merci pour cette belle fidélité. Encore un merci particulier à nos jeunes encadrés par Thomas Brochard. L'après-midi « Espace game » a été un vrai succès. L'argent récolté a permis de gonfler un peu plus la cagnotte. Pour info, le téléthon national 2019 aura lieu les 6 et 7 décembre.

STATISTIQUES

Urbanisme

Depuis le 1^{er} octobre 2018

Déclarations préalables : **41 dossiers** déposés

Permis de Construire : **22 dossiers** déposés

Page Facebook

Depuis son ouverture, vous êtes **622** à avoir « liker » (aimer) la page Facebook de la commune.

État Civil

NAISSANCES

9 octobre	Alice BOUDAULT
14 octobre	Tiago BOUYER
22 octobre	Emma AUDUREAU
22 octobre	Inès AUDUREAU
24 octobre	Timéo VENDÉ
1 novembre	Louise RAUTUREAU
5 novembre	Milo BOIZIAU
10 novembre	Louisa BAUMARD
23 novembre	Augustin BOUCHET
30 novembre	Allann ONILLON
3 décembre	Giovanni COUDOUX DOMEAU
5 janvier	Aubin LEFORT
20 janvier	Justin MOUA
28 janvier	Théa BIZON
28 février	Léna QUEVEAU
3 mars	Margaux BAZIN
7 mars	Calissa GROLLEAU
12 mars	Juliana MUSTAFA
13 mars	Emma LAURENCIN-FELICIA HUCHON
15 mars	Soline MERLET
15 mars	Maël CHERBONNIER
24 mars	Alix SALLÉ TENAILLEAU
27 mars	Léonard TIJOU

MARIAGE

22 décembre	Clément BROCHARD et Caroline AUDUSSEAU
-------------	---

DÉCÈS

21 octobre	Marcelle MARY épouse BARRAU
23 octobre	Madeleine CLÉMOT épouse TIJOU
19 novembre	Louis BOMPAS
20 novembre	Philippe BAUDET
23 novembre	Joseph BARRAU
30 novembre	Anne Marie FABIEN épouse GAUTIER
5 décembre	Edmonde DAVIT épouse SOUFACHÉ
13 décembre	Monique PITHON épouse MARY
20 décembre	Aimeric ONILLON
20 décembre	Michel GELINEAU
30 décembre	Sylviane BIDET épouse MÉNARD
30 décembre	Roland BAUBRY
23 janvier	Joseph BLOURDIER
26 février	Marguerite COCHARD épouse JOBARD
10 mars	Renée BACHELIER épouse BOMPAS



Devenir Sapeur Pompier vous intéresse, alors suivez-nous.....

Le centre de secours du May-sur-Èvre recherche activement des sapeurs-pompiers volontaires.

UNE ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE EN ÉVOLUTION

Sur le secteur du May-sur-Èvre et de sa proche périphérie, l'activité du centre de secours a progressé d'année en année. La majorité de ces interventions a lieu la semaine, en journée. Or, il est plus difficile de disposer de sapeurs-pompiers sur cette tranche horaire, chacun exerçant un métier et n'ayant pas toujours la possibilité d'en être libéré. Face à ce constat, le centre du May-sur-Èvre poursuit sa campagne de communication, visant à susciter des vocations de sapeurs-pompiers volontaires, indispensables pour assurer le secours d'urgence de proximité.

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, UNE MISSION ACCESSIBLE À TOUS

Derrière ces hommes et ces femmes (au nombre de 5 au sein du centre du May-sur-Èvre), qui donnent de leurs temps libres au service de leurs concitoyens, ce sont des employés, des ouvriers, des femmes au foyer, des agriculteurs, des artisans...

A travers ces portraits très différents, le centre du May-sur-Èvre cherche à sortir des clichés et notamment de « l'athlétique soldat du feu » présent dans tous les esprits,

«c'est la somme des qualités de chacun qui fait la force du groupe».

Avec près de 80 % des interventions qui relèvent du secours à la personne, la mission de sapeurs-pompiers devient en effet plus accessible.

UN PARTENARIAT AVEC LES EMPLOYEURS

Il est aujourd'hui possible pour tout employeur de signer une convention. Au travers de ce partenariat, l'entreprise accepte en fonction de ses contraintes d'exploitation de libérer son employé sapeur-pompier pour qu'il participe aux interventions durant sa journée de travail.

Deux sapeurs-pompiers sont conventionnés par les sociétés Itencia et Gaboriau qui acceptent de libérer leurs agents pour assurer les secours.

Où se renseigner pour devenir sapeur-pompier volontaire ?

Chef de centre : **Capitaine Anthony BOSSARD - 06 89 20 07 49**

Adjoint : **Lieutenant Patrice VINCENT - 06 10 48 90 80**



Séance de vaccination
GRATUITE pour TOUS à partir de 6 ans
 Revaxis, DTP, Tétanos....

En partenariat avec le Département de Maine-et-Loire
 (Service Promotion de la Santé)

JEUDI 16 MAI 2019
 de 16 h à 18 h
 Au multi-accueil centre Jean-Ferrat

Inscription en Mairie
 Jusqu'au lundi 13 Mai



Conseil en nutrition - Gestion du stress
 Réflexologie plantaire - Soins énergétiques
 massage amma assis

06.62.04.79.40

isadouillard.trefle@sfr.fr
 49122 Le May-sur-Evre

 Isabelle Douillard Trèfle



MINORITÉ : Vous avez des Fins de mois difficiles ?

Les gilets jaunes ont exprimé un ras le bol fiscal. Notre pays, champion du monde des prélèvements, développe une énergie particulière pour entretenir le principe de redistribution et la culture de la subvention. Au-delà de la fiscalité elle-même, de la justice supposée, ne faut-il pas s'interroger avant tout sur le bien-fondé des dépenses ?

Les communes se sont longtemps habituées aux dotations généreuses de l'état et aux impôts locaux, avec un automatisme budgétaire souvent pervers consistant à s'octroyer l'obligation de dépenser et de lancer des projets. On se gargarise d'avoir obtenu des subventions auprès du mille-feuilles des structures publiques coûteuses pour le contribuable. Mais ont-elles réellement le sens de l'utilité des dépenses et de leur bien-fondé local ?

Au May-sur-Evre, la rénovation de l'ex-Ecomarché, avait été votée au conseil en 2017 pour une estimation de 1 080 000 €. En 2018, il a été payé 217 925 € et il est budgété 1 568 300 € pour 2019. Suite à notre intervention, l'écart de +65 %, qualifié au conseil du 28/2/19 de « normal » par l'équipe de la majorité, serait en partie expliqué par un oubli des honoraires du maître d'œuvre et frais d'études à hauteur de 300 000 € et par le fait de profiter de l'occasion pour rénover la

bibliothèque pour 91 000 €. Après intervention et vérification, les honoraires ont été réévalués à 150 000 €, car, in fine, ils auraient été comptés deux fois dans le prévisionnel. Ce montant sera affecté à d'autres dépenses publiques.

Ce projet, en partie financé par la commune, via un emprunt de 1 000 000 € souscrit en 2018 et par des subventions publiques (nos impôts), est manifestement un bon exemple. Il illustre bien la différence dans la conception de gestion par chacun d'entre nous et la conception par d'autres des dépenses publiques. Nous pourrions également parler du coût de rénovation du stabilisé voté à 50 000 € et dont le coût final est de 187 000 €. Les exemples sont nombreux.

Lorsque les temps sont durs pour les contribuables, pour lesquels la notion de subvention ou d'aide est rare et que les revenus ne sont pas garantis, ne conviendrait-il pas d'être plus prudents dans le choix des dépenses ? Les élus ne devraient pas oublier ce point important.

L'équipe Energie et Ambition pour le May est à votre écoute.
 N'hésitez pas à nous contacter par mail :
eam49122@gmail.com



SALLE INFORMATIQUE

Une nouvelle salle informatique va s'ouvrir dans le nouveau bâtiment intergénérationnel. Cette salle sera ouverte pour les personnes de tout âge, en présence d'un animateur référent.

Afin de répondre aux demandes de chacun, un planning d'ateliers sera proposé durant l'année. Vous pouvez donc dès aujourd'hui, vous pré-inscrire gratuitement et donner des idées d'ateliers en Mairie ou lors de cette réunion.

Quelques idées d'ateliers qui seront mis en place :

- les 10 bêtises à ne pas faire sur internet
- démarches administratives :
déclaration d'impôts en ligne, le compte ameli...
- réaliser un calendrier personnalisé
- acheter sur internet : quelles précautions ?
- transférer des photos de son téléphone vers un ordinateur
- classer ses photos dans son ordinateur.
- préparer ses vacances sur Internet :
choisir une location, un itinéraire
- les 10 applications pratiques
- découvrir les réseaux sociaux :
Facebook, What's app, Instagram, Snapchat...

Informations et renseignements :

Thomas BROCHARD - 06 17 32 39 57
animation@lemaysurevre.com



L'ouverture est prévue
début septembre



L'Exeko disposera d'une salle informatique (voir article ci-contre) d'un accueil pour les 7/12 ans le mercredi et les vacances scolaires, d'un accueil pour les ados, d'une salle pour les associations d'arts (Mon Martre en May, Passions et Créations), les associations musicales (Maychantant, Energie Musique, Chorale des Jours Heureux), le conservatoire, l'école de musique.

Les bureaux des animateurs se situeront au sein de ce nouvel espace. Une des 4 salles de musique sera mise à disposition pour les réunions des associations.



L'Exeko : un lieu pour accompagner vos projets

POURQUOI L'EXEKO ?

La phonétique de ce nom nous suggère deux propositions :

L'ex-éco, en référence à l'histoire du bâtiment qui était une surface commerciale « écomarché » avant d'être acheté par la commune en 2010.

L'ex-æquo, en référence à l'aspect intragénérationnel du bâtiment actuel et au fait que l'on soit tous égaux. En effet, que l'on ait 7 ou 77 ans (et même plus) L'Exeko est ouvert à tous, autour des pratiques musicales mais aussi autour des projets divers (numériques, activités manuelles, ...).

L'espace musique comportera les salles :

Billie Holiday : grande salle de répétition pour orchestre et chœur, **Glenn Miller** : salle de formation musicale et de réunion, **Lionel Hampton** : salle de cours d'instruments et **Dizzy Gillespie** : salle de stockage et de cours. Le choix de ces noms a été guidé par nos souhaits d'avoir une cohérence entre les 4 noms : des musiciens de jazz.

Nous voulions la mixité, la grande salle porte le nom d'une femme. Nous voulions que cela représente l'activité musicale actuelle : *Billie Holiday* étant une choriste, *Glenn Miller* un tromboniste, *Lionel Hampton* un percussionniste et *Dizzy Gillespie* un trompettiste.

Le nom des 4 autres salles n'est à ce jour pas encore validé.

Réunion d'information le Vendredi 17 mai à 18h à la Mairie

NOUS ACCOMPAGNONS VOS PROJETS

Le bâtiment intergénérationnel Exeko va permettre de réunir différents publics autour de projets communs.

C'est un lieu de propositions d'actions, de projets et d'échange avec les autres. Que vous ayez des idées ou non, ce lieu est ouvert à tous.

Si vous souhaitez vous investir (même quelques heures par semaine ou par mois), vous pouvez venir lors de cette réunion.

ENVIE DE TRANSMETTRE VOS SAVOIRS ?

Un projet intergénérationnel est en cours de réflexion. Nous recherchons des personnes ayant des compétences diverses : électricité, plomberie, couture, dessin, cuisine, jardinage, mécanique, soudure, modélisme, vannerie... et disponibles 4 à 6 fois dans l'année.

Ce projet aurait pour objectif de transmettre les savoirs aux jeunes par le biais d'ateliers.

Si vous êtes intéressés mais que vous n'êtes pas disponible, n'hésitez pas à prendre contact :

Magalie DILLIEUX - 06 25 04 37 89 ou

Thomas BROCHARD - 06 17 32 39 57

ou par mail à animation@lemaysurevre.com

Les Résidence de l'Èvre : site du « Sacré Cœur » au May-sur-Èvre

Un partage intergénérationnel avec l'école maternelle et primaire « Notre Dame » au May-sur-Èvre a été mis en place durant le temps de l'année scolaire et cela sur une durée de 3 ans.



Nous nous sommes donc rencontrés à plusieurs reprises notamment pour un partage sur les jeux d'autrefois et le partage de la galette.

Nous sommes allés à CHOLET voir l'exposition de M. BARDON. C'est un monsieur passionné par le cirque et qui depuis 2002 investi son sous-sol afin d'y monter des maquettes de chapiteaux, de manèges et encore bien d'autres choses pour le bonheur des petits et des grands....



Le temps d'une matinée, trois de nos résidentes se sont jointes aux enfants du centre de loisirs du May afin de jouer et découvrir des jeux de société choisis par les enfants.



Pour le plus grand plaisir auditif des résidents, nous avons accueilli la chorale « Des jours heureux ».



Carine CHENE
Animatrice en gérontologie
Les Résidences de l'Èvre - Site du « Sacré Cœur »
38 rue Saint Louis - 49122 LE MAY-SUR-ÈVRE
02 41 63 80 46
animation.lemay@residences-de-levre.fr

Chenil

Depuis début avril, le chenil a été remis en fonction par les services techniques bâtiment. Il est situé aux abords du stade.



Civilités de Printemps

La qualité des relations avec nos voisins résulte d'abord du respect des règles de courtoisie et de civisme. Si nous avons le droit à la tranquillité, nous avons aussi l'obligation de respecter celui de notre voisin. Malheureusement ces règles simples de bon sens ne suffisent pas parfois. D'où la nécessité de prendre des arrêtés.

JARDINIERS ET BRICOLEURS



Les horaires à respecter

Chaque année, lors de l'arrivée de la belle saison, les fenêtres s'ouvrent et le besoin de travailler à l'extérieur se fait sentir.

Attention de **ne pas gêner le voisinage** avec le bruit des tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur, à explosion, tronçonneuses, scies...

Un arrêté **préfectoral** du 30 décembre 1999 fixe les horaires à respecter.

Les **travaux** de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore des machines utilisées ne peuvent être effectués que :

- Du **lundi au vendredi** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les **samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les **dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.

DÉPÔTS SAUVAGE DE DÉCHETS

Peut-on être sanctionné pour abandon de déchets ?

OUI, jeter ou abandonner vos déchets au bord d'une route ou au coin d'un bois constitue une infraction de 3^{ème} classe ou 5^{ème} classe si l'abandon de déchets a été commis avec un véhicule (article R 632-1 et R 635-8 du code pénal).

Vous risquez une amende forfaitaire de :

- 68 € si vous la réglez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction.
- 180 € au-delà de ce délai.

A défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Abandon d'ordures commis avec un véhicule : si vous avez utilisé un véhicule pour transporter vos déchets, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € ainsi que la confiscation du véhicule.

CIRCULATION DES CHIENS SUR LA COMMUNE

Rappel des principales dispositions de l'arrêté municipal du 17 octobre 2014 :

- **Article 1.** – Sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la Commune, les chiens devront être impérativement tenus en laisse.
- **Article 5.** – D'une manière générale, les personnes ayant la garde d'un animal domestique devront veiller à ce que celui-ci ne puisse constituer un risque d'accident et ne porte atteinte à l'hygiène, à la sécurité et à la tranquillité publique.
- **Article 6.** – Les services de police ainsi que ceux de gendarmerie ont compétence pour constater les infractions au présent arrêté. Outre à des peines d'amende, les propriétaires s'exposent à la capture et la mise en fourrière de l'animal.

CROTTE DE CHIENS



Ramasser les déjections de son animal est un geste civique, écologique mais aussi un respect pour son animal, pour la commune et pour ses habitants.

Ramasser les crottes de son animal est une responsabilité. C'est un geste simple et rapide, une habitude qui doit s'installer. La réglementation autorise la Police Municipale à verbaliser.

Chenilles processionnaires



La processionnaire du pin est une espèce de papillon surtout connue pour ses chenilles. Nommées d'après leur mode de déplacement en file indienne, celles-ci se nourrissent des aiguilles de diverses espèces

de pins, provoquant un affaiblissement important des arbres et des allergies chez certaines personnes exposées aux soies des chenilles. En effet, ces chenilles, comme celles de quelques autres espèces de papillons, possèdent – uniquement au troisième stade larvaire, un mois et demi après l'éclosion, pour cette espèce – sur la face dorsale un appareil urticant composé de micropoils qui sont projetés en l'air lorsque la chenille se sent menacée et dont le caractère fortement urticant est dû au fait que ces micropoils en se cassant dans l'organisme y libèrent une toxine urticante produite par une glande spécialisée au cours de son développement larvaire, la thaumétopoéine, qui

peut provoquer d'importantes réactions allergiques mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires. Les atteintes à l'œil peuvent avoir d'importantes conséquences si les poils ne sont pas rapidement enlevés. Il est dangereux de manipuler un nid même vide.

Le danger est aussi important pour les animaux de compagnie : un chien atteint à la langue, qu'il peut avoir utilisée pour lécher les démangeaisons sur son corps, s'il n'est pas soigné rapidement par des fortes doses de cortisone, risque alors la nécrose de la langue. Il ne pourra donc plus se nourrir.

Il est important de rincer la langue et la bouche du chien avec de l'eau propre, sans frotter, ce qui briserait les poils urticants de la chenille et qui libérerait ainsi plus de toxines, aggravant l'état de l'animal.

Si des propriétaires privés ont sur leur propriété des arbres susceptibles d'être infestés, vous pouvez prévenir la mairie. Vous devrez ensuite remplir un document pour que la FDGDON intervienne.

Séances de variétés

Depuis janvier, une trentaine de jeunes prépare des sketches, des parodies, des chansons et des danses pour les séances de variétés, qui se dérouleront le **vendredi 10 mai** et le **samedi 11 mai à 20h30** à l'Espace Léopold Sédar Senghor.

Nous vous attendons nombreux pour venir les encourager et les applaudir.

La réservation des places aura lieu :

Les **6/7/9 et 10 mai** en mairie sur les heures d'ouverture ou par téléphone au **02 41 63 80 20** et c'est gratuit !



Week-end Jeunesse 2019

Une nouvelle édition du week-end jeunesse se profile et aura lieu le **samedi 22 juin** et le **dimanche 23 juin** sur le **parc des sports**. **Plus de 100 défis pour tous** seront proposés par le service jeunesse et les associations locales (foot, tennis de table, les déraillés, brin d'amour, tennis, envol des sons, humains, école de musique, les pompiers, maymoire, la galipette).

La grange aux jeux investira la salle 1 pour vous faire découvrir et vous faire jouer à plus de 50 jeux pour petits et grands.

En parallèle, de nombreux jeux et structures gonflables seront ouverts pour tous les âges : espion fatal, chasse taupes, parcours, IPS, slackline, ...etc...

Le dimanche matin, des animations familiales seront proposées : démonstration des pompiers, course d'orientation familiale, parcours draisiennne et trottinette, découverte et pansage des ânes.

Le dimanche après-midi, les défis et les activités continuent.

Deux groupes animeront le site : SMILE en déambulation musicale et le spectacle de cirque de RLM show.



NOUVEAUTÉ

**REPAS CHAMPÊTRE EN MUSIQUE
SAMEDI SOIR À PARTIR DE 18H30,
SUR LA PRAIRIE DU PARC DES SPORTS**

Menu adultes à 7 €

entrée / cochon grillé / pommes de terres / éclairs.

Menu enfants à 4 €

cochon grillé / pommes de terres / éclairs.

Réservations uniquement en mairie du 20 mai au 7 juin (paiement au moment de la réservation).

300 repas maximum servis

**ANIMATIONS MUSICALES
TOUTE LA SOIRÉE**

Avec l'école de musique, une chorale géante participative, *Los Postados*, *La Note S'il Vous Plaît*, *Les Coudes Rouges*, *Miss Ampli*

et

les **FO'PLAFONDS**

(aller sur ces liens pour découvrir les fo'plafonds :
<https://www.youtube.com/watch?v=B4PSvN3VSyl>
et <https://www.youtube.com/watch?v=KGFzKux2aJQ>)

FEU D'ARTIFICE

Appel à bénévoles

il nous manque des personnes pour nous aider le samedi et le dimanche. Si vous êtes intéressés pour donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à contacter :

Dorothee LIBAULT - 06 17 32 39 55

Magalie DILLIEUX - 06 25 04 37 89

Thomas BROCHARD - 06 17 32 39 57

Calendrier

MAI

Samedi 4	Stage initiation judo self défense	Salle sports n° 3
Vendredi 10	Séance de variétés	Espace Culturel LS Senghor
Samedi 11	Séance de variétés	Espace Culturel LS Senghor
Dimanche 12	Concours régional musique FSCF	Centre J. FERRAT et E. Senghor
Jeudi 16	Séance de vaccination	Multi accueil Centre J.FERRAT
Vendredi 17	Réunion d'information l'Exeko	Mairie
Dimanche 19	Balade paysanne	Espace Culturel LS Senghor
Vendredi 24, Samedi 25 et Dimanche 26	Gala En K'DANSE	Espace Culturel LS Senghor
Du 25 mai au 8 juin	Tournoi annuel tennis	
Dimanche 26	Elections européennes	

JUIN

Mardi 4	Repas Classe 57	St Léger-sous-Cholet
Jeudi 6	Conseil Municipal	Mairie
Dimanche 16	Concert MAYCHANTANT « Printemps des Orgues »	Église
Samedi 22 et Dimanche 23	Week-end Jeunesse	Parc des Sports
Vendredi 28	Assemblée Générale Énergie HAND	Le Cercle
Samedi 29	Olympiades de l'École Jean Moulin	Stade

JUILLET

Jeudi 4	Conseil Municipal	Mairie
----------------	-------------------	--------

AOÛT

Samedi 3 et Dimanche 4	CARISPORT	Stade
-------------------------------	-----------	-------

SEPTEMBRE

Dimanche 8	LCE journée amitié messe et pique nique	Centre J. FERRAT
Dimanche 15	Journée du Patrimoine Vide grenier	
Vendredi 27	Forum senior sur la mobilité	Centre J. FERRAT

OCTOBRE

Dimanche 6	Fête de la Fressure	
Samedi 12	Repas Classes 09	Centre J. FERRAT

LOGEMENTS SOCIAUX

La municipalité du May-sur-Èvre n'est pas propriétaire des logements sociaux implantés sur la commune.

Maine et Loire Habitat ; Sèvre Loire Habitat et Val de Loire, bailleurs sociaux se partagent le parc social. Ce ne sont donc pas des « maisons » de la commune. Après inscription sur dossier, la mairie propose des candidats mais la décision finale appartient aux bailleurs sociaux.

La mairie fait en sorte que les maytais soient prioritaires mais l'attribution des logements revient aux bailleurs. Cette attribution est liée aux ressources du foyer.

Il faut savoir que malgré le nombre important de logements, il y a peu de disponibilités.

Les dossiers d'inscriptions pour une demande de logement sont à retirer en mairie.

ARRÊT D'ACTIVITÉ INFIRMIÈRE

Marie-Claire RAIMBAULT, Infirmière libérale au May-sur-Èvre, 24 bis rue Saint Michel a cessé son activité le 31 mars 2019. Elle remercie les patients qui lui ont fait confiance durant toutes ces années. Sa collègue, Madame Héli OJOLA BOUSSEAU a déjà pris le relais et assure les soins aux mêmes horaires de permanence et à domicile.

Contact : 02 41 63 15 37

Merci de lui accorder votre confiance.

NOUVELLES ENTREPRISES

BRIN D'EVASION - Emmanuel BRIN
Dallages, pavages, clôtures, gazons, massifs, taille, tonte, contrat à l'année.

06 86 97 04 93

emmanuel.brin49@gmail.com

CORINNE MARTIN

Consultante immobilier indépendante

07 86 94 62 41

corinne.martin@megagence.com

AU MAY-DÉLICES - FRANCK BERTAUD

Location de salles de 35 à 300 personnes

07 66 80 49 75

franckbertaud64@gmail.com

A VOS CÔTÉS, POMPES FUNÈBRES

Transport de corps, installation et soins des défunts, préparation et organisation des obsèques - Vente d'articles funéraires

06 04 41 14 75

avoscotespf@gmail.com

Forum Senior

« La mobilité, c'est plus de liberté ! »

Le vendredi 27 septembre 2019
Espace Jean Ferrat - Place Marcel Taupin
Le May-sur-Èvre (49122)
Ouverture de **9h30 à 18h** - Entrée libre

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- **9h30 accueil du public**
- **10h30 à 12h conférence** « L'importance de la mobilité pour le bien-être » par M. Billé, sociologue
- **12h à 13h30 repas**, plateau repas proposé sur inscription aux participants
- **Ateliers de 14h à 16h :**
 - Le code de la route avec l'association prévention routière 49
 - La conduite et les réflexes avec l'association prévention routière 49
 - L'attitude du bon piéton avec l'association prévention routière 49
 - Venez tester les effets du vieillissement avec Adhap services
 - Découverte de la marche avec bâton ou Maintenir sa souplesse pour une conduite automobile en toute sécurité (en fonction de la météo) avec Siel Bleu
 - Le numérique, une autre façon d'être mobile avec Mon assistant numérique
- **16h « Changement de direction »** débat théâtral sur la sécurité routière avec la compagnie *Entrée de jeu*

Toute la journée, stands tenus par les professionnels :

• Les solutions de transports et les droits

- Accompagnement par les auxiliaires de vie avec les services d'aide à domicile
- TPMP (Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite) avec le Transport Public Choletais
- Transports solidaires avec les associations locales
- Réseaux de veille et de voisinage, les visiteurs à domicile avec les Centres Sociaux de l'agglomération du choletais et l'ORPAC
- Chèque Sortir Plus / Carte Mobilité Inclusion par le CLIC et le CRCAS AGIRC-ARRCO

• L'habitat

- Adapter son logement avec le service Habitat du Département
- Changement de logement avec les bailleurs sociaux du territoire
- Echanges et conseils autour de l'adaptation du logement et des aides techniques à la mobilité avec l'ergothérapeute du CLIC IGEAC.

Journée organisée par le Comité de l'action collective gérontologique de l'agglomération choletaise (CLIC IGEAC, Centres sociaux de l'agglomération choletaise, ORPAC, CRCAS AGIRC-ARRCO, CCAS du May-sur-Èvre, CIAS de l'agglomération du choletais, Présence bocage, l'AAFP, Anjely services, ADHAP services, MSA...).

Avec le soutien de l'Agglomération du Choletais, de la ville de Cholet, de la commune du May-sur-Èvre, du Département de Maine-et-Loire, de la CARSAT et du CRCAS AGIRC-ARRCO.

Quartier de LA BARONNERIE

Ça pousse à La Baronnerie... en effet, les trois derniers terrains sont réservés ou optionnés dans les 2 premières tranches.

Concernant les tranches 3 et 4, sur les 33 terrains mis en vente, 20 terrains sont déjà vendus, 6 terrains sont réservés (sous compromis) et 7 terrains sont en option. La commercialisation de la tranche 5 vient de débiter et 4 lots sont déjà réservés sur les 9 disponibles.



L'aménagement paysager des rues par les services Espaces verts de la commune a été réalisé en ce début d'année.



La voirie est maintenant effectuée dans les rues Simone Veil et Germaine Tillion

Le May-sur-Èvre : ma commune sans pesticides

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi sur le zéro phyto oblige les collectivités à désherber autrement qu'avec des produits chimiques. Ainsi, **l'interdiction des pesticides concerne les municipalités qui ne peuvent plus les utiliser dans les parcs et autres espaces verts accessibles au public.** Ainsi, les agents communaux, utilisent des méthodes alternatives au désherbage chimique : binette, débrousailluse, balayeuse, désherbage thermique... Les particuliers sont également concernés par la loi. **Depuis le 1^{er} janvier 2019, la vente et l'usage des pesticides chimiques sont interdits aux particuliers.**

La municipalité et le Conseil Municipal des Jeunes souhaitent sensibiliser les Maytais pour adopter des pratiques plus vertueuses et à une consommation plus responsable dans le but de réduire la pollution des eaux par les pesticides, et notamment le désherbage au naturel des trottoirs et des jardins privés. Le 23 Mars dernier Mme DAURIAC du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement www.cpieloireanjou.fr) a proposé une animation pour le fleurissement participatif des pieds de murs avec les habitant(e)s. Cette animation a débuté par une courte balade pour observer les plantes déjà présentes dans les rues, puis les personnes présentes ont participé au semis du pied de mur derrière la Mairie.

PROPRETÉ DE MA COMMUNE : UNE AFFAIRE DE TOUS

La propreté des trottoirs est « l'Affaire de Tous ». Aussi, **un arrêté municipal du 12 mars** met en avant des mesures générales et permanentes sur la propreté de la commune et demande à chaque habitant de participer à cet effort collectif en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté (nettoyage, désherbage...).



Mission locale

Vous avez entre 16 et 25 ans,
Vous êtes sortis du système scolaire,
La Mission Locale du Choletais vous propose une aide
et un accompagnement personnalisé sur :

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE : découverte des métiers et des secteurs d'activité, aide à l'élaboration d'un projet professionnel ou changement d'orientation...

LA FORMATION : informations, conseils et positionnements sur les dispositifs de formation, études des financements possibles...

L'ACCÈS À L'EMPLOI : aide à l'élaboration du CV, de la lettre de motivation, à la préparation de l'entretien d'embauche, diffusion des offres d'emploi et mise en relation, information sur les contrats de travail (apprentissage, professionnalisation...), possibilité de conventions de stage.

LA MOBILITÉ, LA SANTÉ, LE LOGEMENT, LA CITOYENNETÉ... : le soutien sur des questions en lien avec l'accès au logement, les moyens de transports, la santé, l'accès aux droits.

Un accueil sur Cholet :
Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 02.41.49.81.00

Mission Locale du Choletais
48, rue des Bons Enfants 49300 CHOLET
Tél : 02.41.49.81.00 Email : mlc@mlducholetais.org





Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC

MOIS D'AVRIL

Le mois prochain, Suzette a décidé de donner une seconde jeunesse à son intérieur en faisant appel à des artisans de la commune pour repeindre les murs de son appartement. En effet, le blanc jauni de la cuisine et le vert légèrement passé du salon ont besoin de retrouver des couleurs !

Avant l'arrivée des artisans, voilà le moment idéal pour s'atteler à une corvée redoutée mais ô combien satisfaisante : le grand ménage de printemps. L'année passée, toute la famille s'était réunie et avait participé à grands coups de plumeau et de balai ! Mais cette année, Suzette n'a pas envie de leur imposer cette corvée. Elle décide alors de se renseigner auprès du CLIC afin d'en savoir plus et éventuellement avoir les coordonnées des sociétés de nettoyage.

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination).

Au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET) :

- ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 14h00 à 17h00.

Uniquement sur rendez-vous à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagne) ou à domicile.

Tél. 02 41 30 26 34
 clic.choletais@gmail.com
 Site Internet : clic-igeac.org

ASSOCIATION SOLIDARITÉ BURKINA KAONGHIN LE MAY
 Mairie Le May sur Evre 49122
 E-mail: burkina.lemay@gmail.com
 Tél. 02 41 63 83 37



Des nouvelles de Kaonghin et de l'association de solidarité qui unit Kaonghin et le May

Même si nos actions ne sont qu'une goutte d'eau dans un océan de besoins, nous avons pu améliorer un peu les conditions de vie des villageois de Kaonghin en envoyant des fonds sur place.



La réparation de la pompe

Notre dernier voyage nous avait permis de mesurer le **dénuement de la maternité**. L'argent envoyé a permis de carreter la salle d'accouchement et d'y faire une évacuation pour les eaux usées. Nous avons aussi permis la réparation de la pompe près de la maternité et du Centre de santé. Non seulement, il n'y a pas d'arrivée d'eau dans les locaux mais la pompe la plus proche ne fonctionnait plus. Le personnel et les femmes pour se laver, devaient aller chercher l'eau à 100 mètres de là.



La salle d'accouchement améliorée

Le **collège nouvellement construit est très démun**i, pas de livres, pas de matériel pédagogique. Nous avons envoyé des livres par la Halte du Cœur de Beaupréau et envoyé de l'argent qui a servi à acheter d'autres livres, un peu de matériel pour le sport, des ramettes de papier, des crayons, un globe terrestre, etc...

Le collège nouvellement construit est très démuné, pas de livres, pas de matériel pédagogique. Nous avons envoyé des livres par la Halte du Cœur de Beaupréau et envoyé de l'argent qui a servi à acheter d'autres livres, un peu de matériel pour le sport, des ramettes de papier, des crayons, un globe terrestre, etc...



Les collégiens défont les paquets de livres

Certains enfants de l'Ecole primaire sont très pauvres, les familles ne peuvent assurer le minimum. Le directeur nous a demandé si nous pouvions parrainer ces enfants. C'est chose faite. A ce jour 23

D'OÙ VIENT L'ARGENT QUE NOUS ENVOYONS LÀ-BAS ?

Le Vide Grenier : Une bonne partie du prix des emplacements nous est versée, le comité des fêtes nous donne aussi une partie de sa recette. Nous l'en remercions.

Nous vendons du jus de pommes bio, nous avons été présents sur le marché avant Noël. Les écoles primaires du May et de La Jubaudière nous ont aidés en organisant des actions de solidarité.

Le 8 février nous avons tenu **notre Assemblée générale** au cours de laquelle nous avons pu échanger avec quelques personnes du May.

enfants sont parrainés, 13 par des particuliers, 10 par l'association elle-même. La plupart des enfants parrainés sont orphelins de père ou de mère. Le parrainage (45 € par an) permet de financer l'inscription, les fournitures scolaires (ardoise, cahier), des produits d'hygiène. Des sacs de mil sont aussi distribués à ces familles quand il n'y a pas de cantine. Si vous êtes intéressés par cette action, vous pouvez nous demander des renseignements plus précis.



Nous vous rappelons que notre association est d'utilité publique et qu'à ce titre, 66 % de vos dons sont déductibles des impôts.



Une sœur bukinabé infirmière était présente, elle a accordé une interview au correspondant du Courrier de l'ouest, Daniel Cadoret, interview que nous joignons ici.

« Du développement, pas de l'assistance »

Sœur Elisabeth, religieuse infirmière, participait vendredi soir à l'assemblée générale de Solidarité-Burkina-Kaonghin-Le May.

Quel est votre parcours ?

Sœur Elisabeth : « Je suis née au Burkina dans le village de Sigle, province de Boulkiende (près de Sao, la commune jumelée avec Cholet). Mon papa était chef de village. Je suis allée à l'école primaire à Ouagadougou puis au collège de Koudougou qui est la quatrième ville du Burkina. Je suis aujourd'hui religieuse infirmière. »

Quelles sont vos actions au Burkina ?

« Avec ma communauté, nous intervenons dans les villages pour l'enseignement, les soins, la promotion

sociale notamment auprès des filles et bien sûr l'évangélisation. »

Comment se décident vos lieux d'intervention ?

« L'un de nos quatre vœux est l'obéissance. Nous allons donc là où on nous envoie en mission. Je suis allée au Togo et au Burkina. Je vais où on a besoin de moi. »

Selon vous, quels sont les modes d'action à privilégier ?

« Comme disait Confucius : quand un homme a faim, ne lui donne pas du poisson mais apprends-lui à pêcher. Ce n'est pas d'assistance dont les habitants du Burkina ont besoin mais de développement. Il faut privilégier la santé et cibler les actions qui vont s'enraciner et se ramifier. Et surtout



Sœur Elisabeth, religieuse infirmière. faire avec les autorités locales. On ne peut pas ne pas passer par eux. »



Dernier rendez-vous de la saison culturelle à l'Espace Senghor...

BALADE PAYSANNE – RÉCITS DE VIE DE NOS AGRICULTEURS

Collectage et conte de Fred BILLY

DIMANCHE 19 MAI / RENDEZ-VOUS À 15H30 à l'Espace Senghor

Depuis plusieurs années, nous vous proposons régulièrement des balades musicales, théâtrales, chantées... autour du May. Nous traversons des champs, passons des fermes, croisons quelques vaches, admirons ce paysage rural façonné, au fil des siècles, par nos agriculteurs.

C'est pourquoi, nous avons souhaité, cette année, que notre balade soit l'occasion de regarder autrement cette campagne qui nous entoure, et d'écouter celles et ceux qui en sont les acteurs, et qui participent à nous nourrir.

Nous avons pour cela fait appel à un conteur, Fred Billy, qui viendra plusieurs semaines au May pour rencontrer nos paysans, collecter leurs récits et présenter, sous la forme d'un spectacle dans la cour d'une ferme, leur histoire, personnelle et universelle. La démarche de Fred repose sur une conviction profonde : nos vies ont un sens politique qui nous dépasse, nos actes ont un sens beaucoup plus grand que nos propres actions, nos choix sont donc les témoins d'une époque qui en disent beaucoup plus long.

Il s'agit donc pour lui de raconter...

...Raconter pour ne pas oublier...

...Raconter pour ne pas tomber dans la nostalgie...

...Raconter pour donner du sens à aujourd'hui...

« Et pourtant il ne s'y passe formidablement rien (dans un village) que de minuscules petites histoires qui les unes ajoutées aux autres finissent par former une histoire un peu plus grosse, qui elle-même se greffera sur d'autres histoires et c'est ainsi que des racinelles du quotidien forment des rhizomes qui nourrissent l'histoire de la planète terre. »

La balade sera ponctuée d'intermèdes musicaux proposés par le Duo champêtre d'Olivier Caban et Ludovic Ledain. Elle se terminera par une dégustation des produits de nos fermes.

Cette journée est organisée en partenariat avec l'association Energie en Marche pour le traçage et l'encadrement de la balade.

Durée : 3 h

Tarif C : [Unique 5€] [Forfait famille 18€]

Parcours accessible aux poussettes et fauteuils roulants.

Espace L. Senghor - 02 41 71 68 48

www.espacesenghor.fr



École Notre-Dame

L'année continue à l'école Notre Dame sous le signe de la bonne humeur. Le 26 janvier dernier l'école a ouvert ses portes afin que les nouvelles familles puissent découvrir l'établissement. Des inscriptions ont ainsi eu lieu mais il est encore possible de contacter le directeur.

De son côté l'APEL continue d'œuvrer pour dynamiser la vie à l'école. Après une vente de galette des rois en début d'année, les parents d'élèves s'attèlent maintenant à l'organisation d'un rallye historique le 28 avril prochain. L'association May'moire nous aide sur le choix des lieux importants à découvrir au May. Ce rallye alliera promenade familiale et découverte historique du May-sur-Èvre tout en s'amusant sur le parcours. Nous vous attendons nombreux !

De plus en mai prochain les CM1 et CM2 iront découvrir l'Auvergne pendant 4 jours. L'occasion pour eux de se retrouver tous ensemble avant le départ pour le collège pour la plupart d'entre eux. Pour certains même la découverte d'une vie loin de papa et maman. Qu'ils profitent pleinement de ce voyage !

Enfin la kermesse du 15 juin continue de se préparer avec quelques petits changements cette année dans l'organisation. Convivialité et bonne humeur resteront les maîtres mots de cette journée qui clôture l'année.

Philippe PINEAU, directeur

57 rue Saint Louis

Tél. 02 41 63 82 52

lemay.notredame@ec49.fr



École Jean Moulin

MASSAGES ET BIEN-ÊTRE

Les enfants des classes de maternelle et de GS / CP de l'école ont bénéficié en janvier et février de séances animées par Hélène Guillon, instructrice MISP (*Massage In School Programm*) pour découvrir et réaliser des massages simples à l'école.



Ces séances, financées par l'Association des Parents d'élèves, avaient lieu dans les classes en position assise. Les enfants ont appris à masser la tête, le dos, les bras, les mains... en réalisant des mouvements faciles à mémoriser grâce à un langage imagé, sur les vêtements. A travers ce projet, les enfants ont travaillé **l'écoute de l'autre** et le **toucher bienveillant**, se sont entraînés à développer leur **concentration** et à apporter du **bien-être** à l'autre, le but étant d'**améliorer les relations entre élèves**.

PLUS JAMAIS LA GUERRE !

Alors que la France entière commémorait les Poilus de la 1^{ère} guerre mondiale, les CM1/CM2 de l'école Jean Moulin s'inscrivaient au concours proposé par l'hebdomadaire « Un jour, une actu » auquel l'école est abonnée. Les élèves ont écouté attentivement M. Tijou et M. Ménard, de l'association May...moire, qui leur ont présenté à travers le monument aux morts, l'histoire des soldats du May-sur-Èvre partis combattre entre 1914 et 1918 dans les tranchées. De retour en classe, les élèves ont écrit un article de presse pour présenter le monument aux morts puis ils ont imaginé un nouveau symbole de la paix qu'ils enverront au journal « Un jour, une actu » dans l'espoir de remporter le concours ; ce qui leur permettrait de partir à la découverte de la capitale...



VOYAGE LECTURE DU CYCLE 1 « DE LA TÊTE AUX PIEDS »

Les 2 classes de maternelle participent au Voyage Lecture proposé par l'Agglomération du Choletais.

Nous sommes allés 2 fois à la bibliothèque du May-sur-Èvre où Céline et Marion nous ont fait découvrir 10 albums sur le thème du corps. Depuis, nous voyageons dans nos classes au travers d'activités langagières, plastiques, etc. Ces lectures nous enrichissent et nous font grandir. Les livres circulent aussi dans les familles. Un troisième temps-fort aura lieu au mois de Mai où nous rencontrerons une classe de St Léger pour échanger autour de notre livre préféré.



« MANGE-MOI BIEN ! »

Au mois de janvier, les classes de CE1 et de CE2 ont bénéficié de l'animation « Mange-moi bien ! » présentée par l'association Bobo Planète. L'objectif était de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire. Les élèves ont choisi un menu et fait la liste des courses. Puis, ils ont regardé dans le réfrigérateur, ce qu'il restait. Ainsi, ils ont remplacé certaines choses afin d'éviter de jeter des aliments qu'il était temps de manger.

Ils ont également appris qu'il pouvait être simple de fabriquer soi-même certains aliments (chapelure pour faire son propre poisson pané). Le rôle du composteur leur a aussi été présenté.



Jean-Etienne BOISDRON, directeur

Place Marcel Taupin

Tél. 02 41 63 82 44 - ce.0490690j@ac-nantes.fr

OLYMPIADES DE L'ÉCOLE JEAN MOULIN

Le 29 juin prochain, l'École Jean Moulin organise ses premières Olympiades. Elles remplacent la fête d'école. Elles auront lieu au stade de 9h30 à 16h. Tous les maytais sont invités à venir applaudir les enfants lors des différentes épreuves athlétiques, ludiques et coopératives.

Énergie Basket



Pendant la deuxième semaine des vacances de Février, les jeunes basketteurs de l'Énergie Basket et de la Régina (de U7 à U15) se sont retrouvés de 10h à 17h pour perfectionner leur basket.

Le mardi pour les U7, U9 ; le mercredi pour les U11 ; le jeudi pour les U13 ; le vendredi pour les U15, ils étaient encadrés par Charly Terrien, entraîneur dans les deux clubs et Clément Boumard, stagiaire étudiant à l'IRSS de Cholet.

Les jeunes ont alterné entre séances techniques, ludiques, et petits matchs.

52 jeunes basketteurs ont répondu présents à ce stage très apprécié.



L'équipe des U15

Le club Energie Basket ne fermera pas la saison prochaine !!! En début de saison 2018/2019, l'Énergie Basket a engagé pour son compte 4 équipes en championnat. Et grâce à un encadrement de qualité (entraîneur diplômé, 2 entraînements par semaine pour chaque équipe, des stages organisés à chacune des périodes de vacances scolaires ...) les 4 équipes ont progressé et ont atteint le niveau supérieur pour la deuxième phase. Chacune continue sa progression. Elles se maintiennent en milieu et atteignent même le haut du tableau. L'équipe des U15 garçons, engagée en Challenge de l'Anjou, a même atteint pour le moment les 1/4 de finales qui se sont joués le 6 avril dernier au May-sur-Èvre.

Alors, et pour répondre aux rumeurs qui semblent circuler actuellement, il n'est absolument pas question d'abandonner ces joueurs et ces équipes l'an prochain. **L'Énergie Basket ne va donc pas disparaître.**

Alors si vous ou vos enfants êtes intéressé(e)s pour jouer au basket la saison prochaine n'hésitez pas à venir à la salle voir nos équipes jouer. Sur place, vous pourrez prendre contact avec les dirigeants du club. Chaque week-end les matchs à domicile sont publiés sur facebook : Énergie Basket – Le May-sur-Èvre

Plus d'info par mail : energiebasket@gmail.com
ou par téléphone **06 98 70 02 44**

Bibliothèque

Les lecteurs de la bibliothèque décernent leur prix à Sorj Chalandon

La bibliothèque municipale May-Livres a organisé d'octobre 2018 à mars 2019 son premier prix littéraire. Il s'agissait pour les lecteurs volontaires de lire six romans d'univers très différents puis d'en établir un classement de un à six par ordre de préférence : « le prix est surtout un prétexte à lire et à partager autour de la lecture. Par le choix proposé (policier, roman classique, terroir, histoire) les participants étaient invités à aller vers des univers qu'ils ne connaissaient pas forcément » expliquent les bénévoles de la bibliothèque. De fait, 41 adhérents ont participé et 31 se sont exprimés. « *Le jour d'avant* » de Sorj Chalandon est arrivé en tête suivi de « *La chambre des merveilles* » de Julien Sandrel, « *La montagne pour refuge* » de Patrick Breuzé, « *Je te protégerai* » de Peter May, « *Faire mouche* » de Vincent Almandros et « *Jeu blanc* » de Richard Wagamese. Tous les livres ont eu au moins un vote en première place. Un samedi après-midi la bibliothèque May-Livres avait invité les participants à la proclamation des résultats sous forme de goûter-débat. Une quinzaine d'adhérents ont partagé leurs impressions et les motivations qui les ont amenées à préférer un livre à un autre. Il n'y aura pas de prix littéraire l'an prochain puisque **la bibliothèque va fermer pour laisser place aux travaux d'agrandissement de fin juillet à décembre (en raison de ce calendrier il sera possible, à partir du premier juillet, d'emprunter 20 ouvrages par adhérent).**



May-Livres - **02 41 63 39 35**
bib_may@agglo-choletais.fr

CATM

La section locale des Anciens combattants vieillit. Cependant elle veut poursuivre le devoir de mémoire envers ceux qui ont combattu ou donné leur vie pour la patrie et nos libertés. La section invite tous ceux qui ont effectué leur service militaire à venir la rejoindre sous le titre de « soldats ».

CATM
Pierre BROSSIER - 02 41 63 82 33

Classe 9

Les classes 9 du May-sur-Èvre se réuniront le 12 octobre 2019 salle Jean Ferrat pour une journée festive. Si vous êtes domiciliés au May-sur-Èvre, nés en 2019, 2009, 1999, 1989, 1979... Ceci nous permettra de vous recontacter afin de préciser l'organisation de cette journée. Les enfants nés en 2019 et 2009, seront conviés pour l'apéritif et la photo accompagnés de leurs parents.

Vous êtes intéressés pour participer à cette journée, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées à l'adresse mail suivante : classe9.le.may@gmail.com
Jean-Pierre GODINEAU - 06 37 77 93 55

Classe 57

A noter sur vos agendas :

Le repas annuel de la classe 57 est fixé au mardi 4 juin 2019 à 12h30 à la salle Saudeau « Les Audoins » à Saint-Léger-sous-Cholet.

L'après-midi sera agrémenté par des jeux variés.

Une invitation sera adressée en temps voulu à tous les membres.

En cas d'oubli et pour les nouveaux arrivants, merci de vous faire connaître ou de vous renseigner auprès de :
Raphaël BOISSEAU - 02 41 63 84 88
Jeanine RETAILLEAU - 02 41 63 83 85
Bernard RIVEREAU - 02 72 77 17 30

Énergie Football



Retrouvez toutes les infos sur notre nouveau site internet :
<http://club.quomodo.com/energie-football-le-may-sur-evre>

Club des Jours Heureux

Lors de l'assemblée générale du 8 janvier, il y a eu un petit changement au niveau du bureau, trois membres sont sortis Pierrette Ménard, Marie-Noëlle Doré et Bernard Guibert et seulement une personne est rentrée Jacqueline Guibert qui a remplacé Pierrette Ménard à la trésorerie.

Pour 2018, il y a eu une bonne participation aux activités et aux sorties proposées.

Pour 2019, il y aura les concours de belote habituels des sociétaires, avec Andrezé, Bégrolles et La Jubaudière ainsi que 6 après-midis dansants.

Les dates à retenir :

- 9 mai : Belotes sociétaires
- 16 mai : Bal au May
- 23 mai : Belotes sociétaires
- 6 juin : Belotes sociétaires
- 13 juin : Belotes sociétaires
- 19 juin : Retrouvailles d'été

Pour plus d'informations, contacter :
Jean-Pierre GODINEAU - 06 37 77 93 55

Énergie Pétanque

Après 3 ans à la tête du club, Daniel a passé le relais au nouveau président, Jacques TREVISAN, assis à gauche.

Daniel ROBIN, vice-président, Georges MERLET, secrétaire, Stéphanie RULLIER, secrétaire adjointe, Yves DUFROUX, trésorier et André FAVREAU, trésorier adjoint composent ce nouveau bureau.

Le club compte 33 vétérans et 18 seniors dont 5 femmes.



Jacques TREVISAN - 06 18 87 72 77
energie.petanque@laposte.net

Énergie Handball

L'énergie Handball le May continue sa marche en avant et prépare sa 5^{ème} saison en organisant des « Portes Ouvertes ».

Alors, si tu veux essayer le Handball, c'est le moment !!!!

Les inscriptions pourront se faire lors de l'Assemblée Générale le **Vendredi 28 juin à 19h** au Cercle ou lors des futures « Portes Ouvertes » dont voici les dates et horaires :

- **U12 et U14**, les vendredis 24 Mai et 7 Juin de 18h30 à 19h45.
- **Seniors Femmes**, les vendredis 24 mai et 7 Juin de 19h45 à 21h30.
- **Seniors Hommes**, les jeudis 23 Mai et 6 Juin de 20h30 à 22h30.
- **Seniors Loisirs**, les mardis 21 mai et 4 Juin de 20h30 à 22h.

Le club réfléchit actuellement à l'ouverture d'une école de Hand, pour les enfants âgés de 6 à 7 ans.

BILAN CHAMPIONNAT

Les U12 et les U14, pour leur première saison, ont montré beaucoup de persévérance et d'envie tout au long de l'année. Ils ont bien travaillé tout en s'amusant et des progrès sensibles en fin de parcours sont venus récompenser leurs efforts. Les U12 sont même les premiers de la phase 2 et n'ont actuellement perdu aucun match. De bon augure pour la saison prochaine. **C'est le moment de venir les rejoindre !!!**

Les U19 ont été renforcés par 3 joueurs de Cholet HB qui n'avait pas d'équipe à leur proposer. Les jeunes se sont investis et grâce à leur cohésion, quelques résultats probants sont apparus dans un championnat difficile surtout en phase 1.

Les seniors femmes ont acquis de haute lutte une très belle 4^{ème} place lors du championnat. Actuellement, elles disputent la phase 2 et se situent à la deuxième place.

Les seniors hommes aimeraient monter en D2. Ils se battent pour y arriver ! Actuellement 3^{ème}, les prochains matches seront déterminants pour le classement final.

Les seniors Loisirs jouent leur première saison. Actuellement, ils n'ont perdu que 2 fois et viennent d'enchaîner une 6^{ème} victoire

d'affilée. Impressionnant, nos « anciens » n'ont rien perdu de leur handball !!! Le championnat Loisirs est mixte et quelques joueuses seraient les bienvenues !!!

Le championnat sera clos à la fin du mois de Mai pour toutes les équipes.



5 commissions composent le club avec 14 personnes au total.

- Commission Discipline,
- Commission équipe Loisirs,
- Commission arbitrage,
- Commission Bar
- Commission Animation/ Communication

E-mail : energiehandball49@hotmail.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/energiehandball49/>

Web : <https://energiehandball.sportsregions.fr/>

Les Déraillés



LES DÉRAILLÉS organisent leur 6^{ème} édition des « 6 heures de VTT Déraillés » le **dimanche 16 juin 2019 de 10h à 16h** dans le bois de La Gautrèche à La Jubaudière. L'entrée est gratuite à partir de 7h. De nombreux stand, bar / restauration et concert gratuit. Le samedi 15 juin, nous organisons notre 1^{ère} Edition nocturne de 21h à minuit au même endroit. Venez encourager tous ces sportifs.

E-mail : contact@6hderaillees.com

Web : <https://www.6hderaillees.com/>

de VTT
6h de VTT
+ NOCTURNE DE 21H À MINUIT
6^{ÈME} ÉDITION 2019
15 & 16 JUIN 2019
ALA JUBAUDIÈRE

NOUVEAU PARCOURS 100% DANS LES BOIS

15 JUIN NOCTURNE
15€
50 ÉQUIPES

16 JUIN 6H DE VTT
18€
100 ÉQUIPES

EQUIPES DE 2-3-4

INSCRIPTION LE 2 JANVIER 2019 À 20H00

WWW.6HDERAILLEES.COM [f](https://www.facebook.com/6hderaillees) [CONTACT@6HDERAILLEES.COM](mailto:contact@6hderaillees.com)

Énergie Judo

Les dirigeants de l'association Energie Judo Le May-sur-Èvre, ont permis de faire vivre le club avec diverses animations Loto - Trophée d'Hiver - Interclubs regroupant 350 judokas - Stage - remise de grade et de proposer à ces 170 adhérents du sport pour tous, des activités de qualité avec un éducateur diplômé d'Etat, et une ambiance conviviale.

Un stage d'initiation sur la Self défense aura lieu, sur les tatamis du May-sur-Èvre, **le samedi 4 mai 2019 de 15h30 à 17h**.

Au mois de Juin 2019, le club permet des séances de découverte de toutes les activités Eveil.



Pour plus d'information contact par mail :
energiejudo@hotmail.fr

ENERGIE JUDO Le May sur ÈVRE

STAGE
SELF - DEFENSE

Samedi 4 Mai 2019

Salle des sports n°3 au May sur Evre

De 15h30 à 17h00

Self Défense :
Simple,
Réaliste,
Efficace,
Adaptée à chaque individu.

Intervenant : Guillaume Billaud (instructeur 2e degré de l'Association Nationale de Self Défense)

Conditions de participation :
Ouvert à tous : Etre conscient de ses capacités physiques et mentales

Paiement : Tarif : 10 €
Règlements par chèque, espèces, ou coupons (sport, vacances)

Obligatoire :
Présentation de la carte Energie 2018/2019 et du paiement avant le début du cours.
Des cartes Energie* seront en vente sur place (1 carte par famille) prix 6,50€ (*assurance souscrite par l'Energie du May sur Evre)

Énergie Musique

12 MAI 2019 : CONCOURS RÉGIONAL DE MUSIQUE AU MAY-SUR-ÈVRE

Le 12 mai prochain, aura lieu le concours régional de musique de la FSCF au May-sur-Èvre. Une douzaine de formations, venues des 4 coins des Pays de la Loire se présenteront devant un jury de musiciens professionnels et interpréteront 3 morceaux lors de la compétition du matin. Suite à ces concours matinaux, ouvert gratuitement au public (Centre J. Ferrat et Centre Senghor), le côté festif prendra le relais. Ainsi, au moment de midi, des apéritifs-concerts et autres aubades auront lieu dans le centre du May. Puis, l'après-midi, place au palmarès et aux résultats, entrecoupés de prestations musicales des différents participants, toujours gratuitement. A noter, la présence exceptionnelle de la Batterie-Fanfare de l'Éveil de Marans, multi championne de France. Pour cet événement, une équipe organisatrice s'est constituée et est managée par **Julien Fradin**, musicien de l'Énergie Musique et membre actif du Bureau ; « *Nous sommes fiers d'organiser ces Grands prix Régionaux chez nous, pour notre retour en concours après plusieurs années d'absence, dues à un changement de direction et un rajeunissement massif de l'effectif.* » **Olivier Caban**, le chef d'orchestre se réjouit des échéances à venir : « *Aujourd'hui, la BF du May c'est 39 musiciens et nous nous présentons au niveau « Promotion Nationale », c'est-à-dire le 2^{ème} niveau national, juste derrière le niveau « Grand Prix National. Ce concours régional sera un magnifique tremplin pour le concours national qui aura lieu à Bayonne les 8 et 9 juin prochains.* » Et **Jacques Barré**, le Président de l'Énergie de Musique de rajouter : « *Nous*

aurons l'honneur d'accueillir la Batterie-Fanfare de Marans, multi-championne de France et de nouveau au plus haut niveau national après une longue traversée du désert ! ». Et pour conclure, **Julien Fradin** prédit : « *S'il fait beau, ce sera une magnifique journée à venir partager en famille dans le cadre du Mail et du Théâtre de verdure : musiques festives, bonne humeur, grillades et rafraîchissements feront de ces Grands Prix Régionaux un moment fort de 2019 pour notre ville !! »*

L'école de musique se réjouit de sa participation au Grand Prix Régional de la Fédération Sportive et Culturelle de France organisé le 12 mai au May-sur-Èvre. Deux orchestres de l'école de musique, la « Création Collective » et le « Petit Orchestre », se produiront avant les résultats du concours aux alentours de 16h au Mail. C'est une véritable occasion pour les jeunes de performer devant un public d'initiés.

L'école de musique a participé au carnaval de jour de Cholet le 7 Avril 2019, et se déplacera à Valanjou le 4 Mai pour les concours individuels.



Le bureau de l'Énergie Musique

Jacques BARRÉ - 06 87 49 06 13
bfdumay@gmail.com

Multi accueil « La Galipette »

Depuis le mois de janvier, les enfants du multi accueil sont sur le thème « des princes et des princesses ». Différents bricolages comme des chapeaux de princesses, des couronnes, des épées, de la peinture sur un château-fort,... ont été proposés aux enfants. Des histoires, des jeux de memory, des puzzles de château, des déguisements,... ont rythmé les journées. Le thème se terminera (pour les plus grands) par une sortie dans un centre équestre afin de se tester en « chevalier » sur des poneys...

Les enfants du multi accueil ont également fêté le carnaval avec les enfants de la P'tite Récré le jeudi 7 mars. Les enfants sont arrivés déguisés et ont passé une matinée conviviale autour des chants et des danses.

Le multi accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 aux enfants à partir de 1 mois en accueil occasionnel ou régulier. La prochaine commission « crèche » aura lieu en mai 2019. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à déposer une demande de pré-inscription.



Vous pouvez demander vos renseignements :
02 41 63 87 65 ou sur lagalipette.lemay@orange.fr

L.C.E.

Lourdes Cancer Espérance

Dimanche 8 Septembre se déroulera au May-sur-Èvre la journée d'amitié de l'association Lourdes Cancer Espérance. Cette association nationale organise son pèlerinage annuel du 17 au 21 Septembre à Lourdes. Les membres de la délégation départementale se retrouveront donc ce dimanche pour préparer le pèlerinage qui regroupera 6 000 pèlerins venus de toute la France dont environ 190 du Maine-et-Loire. Après la messe paroissiale, nous nous retrouverons salle Jean Ferrat pour le pique-nique puis la présentation de l'organisation matérielle de ce pèlerinage. Nous partirons le 17 septembre en car de Cholet. L.C.E., une association proche des malades et de leurs familles.

« P'tite Récré » Association des Assistantes Maternelles

Les matinées récréatives « la P'tite récré » s'adressent aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte. C'est un lieu de socialisation et d'éveil, où différentes activités sont proposées, comme motricité, bricolage, transvasement... Mais aussi des rencontres avec les enfants de la Galipette et les résidents de la Grande Fontaine.

Le mardi 12 mars, nous sommes allés au foyer logement la Grande Fontaine. Les résidents avaient préparé de la pâte à sel, des masques à décorer et des crêpes. Ce fut un moment très apprécié de tous.



Contact : 02 41 71 15 21

2019
34^{ème} PÈLERINAGE INTERNATIONAL
LOURDES CANCER ESPÉANCE



ADULTES & ENFANTS
17, 18, 19, 20 et 21 SEPTEMBRE 2019

Evêque : Mgr J.Christophe LAGLEIZE (Evêque de Metz)
Animateur : Steeve GERNEZ

Pour tous renseignements, s'adresser à notre déléguée départementale :

Bernadette SOCHELEAU, Chemillé - 06 10 67 89 61
Antoine QUESSON, Le May-sur-Èvre - 06 50 13 51 14
lourdescanceresperance.com

En K'Danse

L'association EN K DANSE est à pied d'œuvre pour deux grands projets qui l'attendent d'ici la fin de saison 2018-2019.

Le **GALA DE DANSE** annuel sur le thème de « LA FAMILLE » se déroulera sur 3 dates à l'Espace Léopold Sédar Senghor :

- **VENDREDI 24 MAI 2019 à 21h**
- **SAMEDI 25 MAI 2019 à 21h**
- **DIMANCHE 26 MAI 2019 à 15h**

Retenez dès à présent ces dates et venez nombreux les encourager !

Vous pourrez réserver vos places le vendredi 3 mai de 19h à 20h30 et le samedi 4 mai de 10h30 à 12h dans le hall de la salle JEAN FERRAT. **Réservations possibles sur enkdanse49122@gmail.com ou au 02 41 63 13 98 ou 06 19 76 57 73**

Tarif unique : 8 €

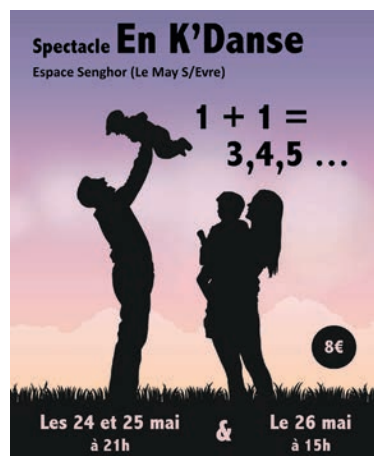
Le **SPECTACLE À CIEL OUVERT** est l'autre grand projet qui réunira une centaine de nos danseuses sur la place Travot à Cholet. L'occasion de montrer notre travail et de promouvoir l'association hors de nos murs.



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter ou à vous rendre sur notre site de l'association : **Corinne - 06 11 72 26 89 - enkdanse.free.fr**

Des inscriptions pour la saison 2019-2020 auront lieu au mois de juin (dates non fixées) mais si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre des renseignements en envoyant un mail sur enkdanse49122@gmail.com

Contact association **Élodie MARCHAND - 02 41 56 35 02**



Deux groupes de l'association participeront aux deux séances de variétés du week-end jeunesse : les 10 et 11 mai 2019.

Par ailleurs, l'association continue à proposer la location de ses costumes réalisés par nos bénévoles afin d'agrémenter vos spectacles, kermesses, fêtes ...

Élise et le bureau EN K'DANSE

Énergie Tir à l'Arc



VENEZ DÉCOUVRIR LA PRATIQUE DU TIR À L'ARC, AVEC NOS ARCHERS MAYTAIS

Une activité de loisirs mais aussi un sport de compétition. Malgré toutes ses manifestations, le club Énergie Tir à l'Arc a du mal à se faire connaître.

Actuellement, une dizaine d'archers font partie de l'association. Ils s'entraînent le mardi et jeudi soir ainsi que le samedi matin. *Nous pratiquons principalement l'arc olympique en salle ou à l'extérieur, grâce au partenariat avec la mairie qui nous met à disposition trois créneaux horaires à la salle n°1 de sport. Et pour le tir en extérieur, nous disposons d'un terrain d'entraînement rue du stade au May-sur-Èvre. « Dans un premier temps, il s'agit d'acquérir la position de tir, le geste et d'essayer de s'y tenir ».*

Au cours de cette période, le club prête le matériel. A la fin de la première année, en fonction du comportement et des résultats, les débutants feront leur premier concours, s'ils le souhaitent.

Découvrir l'activité, Le tir à l'arc est un loisir ou un sport de précision qui se pratique en plein-air ou en intérieur pendant la saison froide. L'archer doit envoyer sa flèche au centre d'une cible fixe au moyen d'un arc.

Activité bénéfique pour la santé, Le tir à l'arc concourt à l'amélioration de la coordination des mouvements et de l'équilibre,

à l'amélioration de ses repères dans l'espace, à un exercice musculaire équilibré, à l'amélioration du système cardio-vasculaire et à la réadaptation à l'effort. Il a un effet anti-stress et permet de canaliser son énergie et d'améliorer sa concentration.

Activité favorisant l'adaptation sociale : Convivial, favorisant les échanges entre générations, le tir à l'arc incite à la maîtrise de soi et au respect des règles et des personnes.

Activité d'intérieur et de plein air : Les disciplines de parcours allient les vertus de la marche aux tirs en situations variées. Il incite à l'intégration dans l'environnement et à son respect.

Activité éducative : Le Tir à l'Arc permet d'apprendre à compter, à gérer son stress, à analyser son action, à planifier sa saison. Il est un segment créatif de vie sociale.

Le tir à l'arc c'est pour qui ? Pour tous, homme et femme. Le tir à l'arc est un sport adapté à tous les âges, toutes les morphologies et pratiquement tous les handicaps. Les enfants sont acceptés généralement à partir de 8 ans, notre doyen à plus de 75 ans et pratique encore la compétition.

La licence est en tarif découverte à partir du mois de mars ; alors n'hésitez pas, venez essayer avec nos archers, ils seront ravis de vous faire découvrir leur sport.

Pour tous renseignements :

Jérôme DEVANNE - 06 14 60 26 26

energiertiralarc.lemay@sfr.fr

<https://facebook.com/tiralarclemay/>

May...moire



L'HISTOIRE DES MAISONS DE TISSERANDS AU MAY-SUR-ÈVRE

Avant d'implanter la première usine de chaussures au May-sur-Èvre, Michel Boisteau, avait profondément observé l'évolution du métier de tisserand à travers son environnement familial.

Il est intéressant de rappeler que ces tisserands qui travaillaient au May-sur-Èvre et dans la région Choletaise depuis plusieurs dizaines d'années avaient de grandes difficultés à la fin du 19^{ème} siècle. Ils vivaient très difficilement et n'arrivaient plus à rentabiliser leur travail.

A cette époque, c'est une activité majeure, typique d'une organisation de cette industrie couvrant essentiellement le 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème}. C'est aussi le moment où le tissage industriel commence à apparaître avec la mécanisation des métiers à tisser. Ces changements engendrent des tensions entre les différents opérateurs de ce secteur, c'est à dire les entreprises industrielles, les tisserands et les négociants.

Immanquablement les difficultés à trouver des accords génèrent des grèves et des revendications sociales dans la région Choletaise. Michel Boisteau prend l'initiative de défendre les intérêts des tisserands locaux au titre de responsable syndical et intervient dans les négociations pour obtenir des tarifs plus avantageux pour les artisans Maytais afin que cette activité perdure.

C'est dans ce contexte mouvementé que Michel Boisteau en humaniste convaincu et acteur de cette industrie déclinante se rend compte des difficultés pour l'avenir de cette profession et crée la première usine de chaussure dans notre commune en 1888.

LA CONFIGURATION DES MAISONS DE TISSERANDS

Cependant, on ne peut pas oublier que cette période du tissage dans la commune a laissé des traces dans l'architecture du Patrimoine local.

En effet, on peut découvrir encore aujourd'hui sur la commune du May, à travers les anciennes maisons de tisserands le travail artisanal du tissage.

Les caractéristiques de ces logis sont assez facilement identifiables par leurs structures typiques avec des petites surfaces, comprenant un atelier semi-enterré et un sol en terre battue, orienté plutôt au sud. C'est dans cette atmosphère humide « pour éviter que le fil casse » que les ouvriers dans



la pénombre actionnaient péniblement leurs métiers à tisser. Un rez-de-chaussée surélevé composé d'une seule pièce complétait le logement. Quelques marches permettent d'accéder à la pièce principale.

Ces maisons étaient groupées dans les vieilles rues du May, elles étaient construites en schiste, matériau disponible à proximité, puisque plusieurs carrières étaient en activité.

LA COLLECTE DES INFORMATIONS

Afin de mieux connaître et de préserver ce patrimoine architectural, l'Association MAY...moire a décidé en collaboration avec l'association du Musée du Textile, d'effectuer un recensement de ces maisons principalement concentrées dans les rues Pasteur, Clémenceau et Tharreau.

L'objectif que nous poursuivons à partir d'une méthodologie précise est de réaliser une fiche d'inventaire avec des photos répertoriant chaque maison.

Ces informations collectées serviront pour constituer un solide dossier que nous pourrons exploiter sur le passé des tisserands au May et faciliter ainsi les échanges avec d'autres communes de la région.

Bien entendu, l'équipe dédiée de l'association sera à l'écoute des Maytais intéressés par cette étude. Les personnes qui souhaitent participer et partager avec nous sur ce sujet seront les bienvenues.

N'hésitez pas à nous contacter !

Site May...moire : <http://www.maymoire.com>

Messagerie : maymoire@gmail.com



Passions et Créations

Vous avez des talents créatifs ou vous souhaitez simplement partager un moment, l'association Passions et Créations vous propose ses rendez-vous suivants pour des moments

- Jeux : le vendredi de 14h à 17h
- Arts du fils (broderies, hardanger, ..) : le mardi de 14h à 17h
- Bricolage (cartonnage, scrapbooking, ...) : le mardi de 20h30 à 22h

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail à : passionscreations@hotmail.fr
Tél. 06 79 58 38 94
ou 06 42 38 48 62

Maychantant

En début de saison, la chorale « May chantant » a participé aux cérémonies du 11 novembre et a réalisé un concert au profit du Téléthon, en collaboration avec la chorale « Les Jours Heureux », le 21 décembre.



L'Assemblée Générale de la chorale a eu lieu le samedi 26 janvier 2019. Actuellement, l'effectif est d'une quarantaine de choristes.

Au cours de cette assemblée, nous avons procédé au renouvellement du Conseil d'Administration.

Composition du nouveau bureau, effectué le 1^{er} février 2019, au cours du CA :

- Co-Présidents : Arlette Coirier et Alain Suteau
- Secrétaire : Daniel Maillet
- Secrétaire adjointe : Dominique Libaud
- Trésorière : Marie-Thérèse Jourdan
- Trésorier adjoint : Bernard Tessier
- Commission communication : Simone Hy, Joëlle Morgan, Roselyne Dixneuf
- Autres membres : Colette Arnou, Ghislaine Ganache, Gérard Lacroix

Prestation programmée pour le premier semestre :

La chorale, dirigée par Sophie Barichard, participera au **Printemps des Orgues**, en compagnie de la chorale E Vocem de Segré. Lors des 2 concerts des 15 juin (à Segré) et **16 juin 2019 (au May-sur-Èvre)**, les choristes interpréteront le *Magnificat de Vivaldi* et *La Missa brévis en ré de Mozart*. Ils seront dirigés par **Françoise LASSERRE** et accompagnés de musiciens professionnels. Vous pouvez réserver auprès de maychantant@laposte.net (tarif : 9 €, gratuit pour les moins de 12 ans).

Le printemps des Orgues est bien dans cette lignée de pièces de répertoire de chœur. Le principal étant de travailler sur un programme annuel en s'investissant dans des projets riches de rencontres culturelles, artistiques et humaines. C'est ainsi que la Chorale Maychantant souhaite se produire sur scène, sans se fixer d'époque ou de genre de manière continue.

Si vous aimez chanter, soyez curieux, n'hésitez plus et venez nous rejoindre. Maychantant recrute dans tous les pupitres.

Les répétitions ont lieu le jeudi de 20h30 à 22h15, à la salle de musique du centre Jean Ferrat. Possibilité de participer à 1 ou 2 répétitions avant inscription.

Renseignements, inscriptions :

maychantant@laposte.net

Tél. 02 41 63 23 15 / 06 84 17 57 63

Tennis

CHAMPIONNAT HIVER 2018/2019

Saison satisfaisante : Toutes les équipes restent dans leur division. Merci à l'entraîneur O. Grasset.

Séniors Homme

Equipe 1 : 4^{ème} sur 8 en Pré Région

Bravo pour la 1^{ère} saison dans cette division (Cap C Dupont)

Equipe 2 : 3^{ème} sur 8 en 2^{ème} Division

Cette équipe avait les possibilités de mieux faire (Cap R. Houdet)

Equipe 3 : 4^{ème} sur 8 en 2^{ème} Division

Belle prestation après une montée (Cap A. Méziani)

+35 ANS homme

Equipe 1 : 4^{ème} sur 8 en 1^{ère} Division

Avec un peu plus de régularité, cette équipe pouvait terminer 2^{ème} (cap F. Provost)

Equipe 2 : 6^{ème} sur 8 en 3^{ème} division

Cette équipe ne peut que s'améliorer (Cap M. Ferrat)

Séniors Femme : Entente avec St Christophe du Bois 5^{ème} sur 8 en 2^{ème} Division

Bravo à nos 2 Maytaises, mais manque d'effectif

Jeunes : Pas de Championnat Effectif trop Court
Jeunes Maytais, Maytaises, venez nous rejoindre.

FIN DE SAISON

Championnat ÉTÉ 2019

- Match en Avril/Mai / 1 Equipe Séniors Homme engagé
- Tournoi des Mauges** (St Macaire Andrezé, Le May) de Mars à Avril, beaucoup de participants Maytais

TOURNOI ANNUEL FFT LE MAY DU 25 MAI AU 8 JUIN

- Pour ce 5^{ème} TOURNOI MAYTAIS, nous espérons avoir le soleil et autant de participants qu'en 2018 (108 inscrits)
Venez nous voir.

WEEK END JEUNESSE

Le Tennis Maytais sera présent le Samedi 22/06 avec quelques animations pour la promotion de son club.

Contact :

Tél. 06 73 24 23 63 - d.cailleau@orange.fr



megAgence
consultants immobiliers

Corinne Martin
megAgence

07 86 94 62 41

corinne.martin@megagence.com

Consultante immobilière indépendante
RSAC en cours - Angers



Vendredi 4 janvier :
Présentation des projets du Conseil des Jeunes lors des Voeux du Maire.



Vendredi 8 mars :
Inauguration de l'installation de la fibre optique.



Aménagement de la route de Bégrolles-en-Mauges.



Aménagement des aires de jeux rue des Ormeaux

Mairie Le May-sur-Èvre
1, rue Saint-Michel - 49122 LE MAY-SUR-ÈVRE
Tél. : 02 41 63 80 20 - Fax : 02 41 63 18 49
Courriel : communication@lemaysurevre.com



Composition & Impression :
iC Cholet - 02 41 46 12 55
Crédit photos : ©J.-L. Chouteau,
©Fotolia, ©Image LibraryGold
Dépôt légal n° 572
1^{er} semestre 2019.